



Joyeuses fêtes!

Conte
de Noël
Pages 8 et 9

© Barcroft Media - Reporters.

associations

Volontaire? Un don répandu

Animation, service, militance et gestion sont les quatre profils du volontaire. L'un des derniers espaces de gratuité et de solidarité.

PAGE 7

santé

DMG+, l'atout des 45-75 ans

Parmi les résolutions pour 2012, pourquoi ne pas mieux se préoccuper de sa santé? Premier pas : confier à son médecin, un dossier médical global.

PAGE 2

congé de paternité

Prendre du temps comme père

Les pères salariés peuvent prendre dix jours de congé indemnisés à l'occasion de la naissance de leur enfant. Témoignages.

PAGE 6

Roumanie

Qui sont nos femmes de ménage?

De nombreuses Roumaines font le ménage chez nous. Portraits de celles qui rentrent au pays une fois par an.

PAGE 11

DMG+

Un plus pour protéger votre santé

Vous avez entre 45 et 75 ans ? Votre médecin de famille peut vous aider à envisager les mesures utiles pour prendre soin de votre santé, prévenir et dépister certaines maladies. Ce suivi est encouragé par l'octroi d'un honoraire médical spécifique qui vous sera entièrement remboursé.



Le DMG+ constitue une aide complémentaire pour systématiser et valoriser le suivi préventif par son médecin traitant

Votre médecin traitant est votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne votre santé. Peut-être lui avez-vous déjà confié la gestion de votre "dossier médical global" (DMG) ? Sinon, il n'est pas trop tard pour inclure cette démarche dans vos bonnes résolutions pour l'année nouvelle !

Le dossier médical global centralise toutes les données médicales qui vous concernent : votre histoire médicale, votre situation vaccinale, les résultats des analyses et examens réalisés, les avis des spécialistes consultés, les rapports d'hospitalisation, les traitements que vous suivez...

Grâce à la centralisation des informations relatives à votre santé, votre

médecin a une meilleure connaissance de votre cas, ce qui peut vous éviter des examens superflus et des traitements incompatibles ou doubles. Le DMG offre aussi un avantage financier indéniable puisqu'il permet de bénéficier d'un remboursement supplémentaire de 30% du ticket modérateur lors des consultations chez le généraliste. En outre, l'ouverture – et la prolongation annuelle – d'un tel dossier ne vous coûtent rien : l'honoraire complémentaire (28,15 euros actuellement) vous est intégralement remboursé par votre mutualité.

De l'alimentation au dépistage
Votre médecin généraliste n'a certainement pas attendu le DMG+ pour aborder avec vous, au fil des consul-

tations, divers aspects de prévention. Sans doute vous a-t-il déjà recommandé certains examens ou vaccins, ou donné des conseils pour retrouver la forme, par exemple.

Mais le DMG+, mis en place en avril 2011, constitue une aide complémentaire pour systématiser, encourager et valoriser ce suivi préventif. Il s'agit d'une sorte de "check-list" d'items que votre médecin traitant et vous-même pourrez parcourir ensemble (voir liste ci-contre). Sont abordés des sujets comme les examens de dépistage utiles pour la santé du cœur et les cancers, les vaccinations, mais aussi l'alimentation, la consommation de tabac et d'alcool, l'activité physique, etc.

Selon que vous êtes un homme ou une femme et en fonction de votre âge et de votre situation, le médecin vous suggérera les actions à entreprendre. Il tiendra à jour, dans votre DMG, toutes les informations concernant les items à suivre pour vous.

Concrètement, le suivi préventif peut se faire de manière très souple, aux moments qui conviennent le mieux, soit à l'occasion de consultations ou de visites à domicile, soit lors de rendez-vous spécifiquement consacrés à la prévention. Une fois que le DMG+ est ouvert, votre médecin et vous-même disposez de trois ans pour parcourir les différents points de la check-list. Tout ne doit donc pas être abordé lors d'un seul contact, loin s'en faut !

Un remboursement intégral

Pour gérer votre module de prévention, votre médecin traitant percevra un honoraire supplémentaire de 10,14 euros par an (1). Il pourra vous facturer ce supplément lors de la consultation ou de la visite pendant laquelle a débuté l'examen de la check-list.

Tout comme l'honoraire d'ouverture et de renouvellement du DMG, cet honoraire vous est entièrement remboursé par l'assurance soins de santé obligatoire. Pour éviter de déboursier vous-même l'argent, n'hésitez pas à demander à votre médecin d'appliquer le tiers-payant. Dans ce cas, il se fera payer directement par votre mutualité la consultation de prévention ainsi que la consultation ou visite à domicile associée à celle-ci. Vous ne payerez donc que votre quote-part pour la consultation ou visite.

(1) Montant au 1^{er} décembre 2011. Le numéro de nomenclature est le 102395. L'honoraire peut être renouvelé chaque année.

(2) La société scientifique de médecine générale est à l'initiative du site www.mongeneraliste.be destiné à informer le grand public sur la santé. La Mutualité chrétienne en est partenaire.

Parlez-en à votre médecin !

Lors d'une prochaine consultation, à votre demande, votre médecin traitant pourra vous ouvrir un DMG et/ou un DMG+. Pour vous aider à préparer votre discussion avec lui à propos du suivi préventif, nous vous conseillons d'utiliser un questionnaire très clair conçu à votre intention par l'asbl Question Santé et la société scientifique de médecine générale. Il vous suffit de le télécharger sur le site www.mongeneraliste.be (onglet "veiller à sa santé") et de le compléter (2). Le questionnaire précise les sujets couverts par le DMG+ et vous aidera à y réfléchir. Une première étape pour prendre encore mieux votre santé en main.

//JOËLLE DELVAUX

La check-list de prévention

- > Conseils alimentaires et activité physique + tabac et alcool.
- > Anamnèse et examen clinique cardiovasculaire dont acide acétyl salicylique (groupe à risque).
- > Dépistage cancer colorectal, cancer du col de l'utérus, cancer du sein (mammotest)
- > Vaccination: diphtérie, tétanos, grippe, pneumocoque.
- > Dosages biologiques : glycémie (diabète) (à partir de 65 ans), créatinine et protéinurie (groupe à risque), lipide (à partir de 50 ans).
- > Santé mentale (dépression, stress...).

Solival vous conseille

Solival Wallonie-Bruxelles aussi au service des seniors

L'asbl Solival Wallonie-Bruxelles est connue auprès des personnes en situation de handicap pour ses conseils personnalisés et informations en matière d'aides techniques ou d'aménagement du domicile. Mais elle offre aussi ses services aux personnes de plus de 65 ans.

L'âge avançant, l'accomplissement de certains gestes peut devenir plus difficile voire impossible : sortir de la baignoire, monter plusieurs marches ou encore se relever des toilettes. Lieu sûr et sécurisant, la maison peut alors s'avérer un parcours d'obstacles. Pourtant, il existe des solutions pour continuer à réaliser au mieux ses activités quotidiennes et vivre chez soi le plus confortablement possible.

Une visite à domicile

Solival Wallonie-Bruxelles est un service indépendant du secteur commercial, entièrement gratuit et accessible à tous. Les ergothérapeutes qui y travaillent peuvent se rendre au domicile de la personne pour évaluer,

en situation concrète, les obstacles rencontrés au quotidien (1). Ils réfléchissent avec elle aux différentes possibilités d'aménagement et la conseillent dans le choix d'aides techniques. L'ergothérapeute élabore ensuite un dossier personnalisé reprenant toutes les solutions discutées au domicile.

Des salles d'essai et d'apprentissage

L'asbl dispose également de deux salles d'essai et d'apprentissage, l'une à Mont-Godinne, l'autre à Thuin. Une nouvelle salle sera prochainement ouverte à Bruxelles. Il est possible d'y tester le matériel en situation concrète. Différents aménagements adaptés sont présentés :

une salle de bain complète, une toilette, une cuisine, une chambre ainsi que de nombreuses aides techniques pouvant améliorer l'autonomie.

Les ergothérapeutes aident chacun à choisir le matériel qui correspond le mieux à ses besoins en détaillant, le cas échéant, le cahier des charges : disposition des barres d'appui, hau-

teur idéale du siège de douche ou des rehausseurs du lit...

Des brochures

L'asbl a édité plusieurs brochures thématiques présentant de nombreux conseils selon les problèmes rencontrés : troubles de l'équilibre ou de la mobilité, difficultés de préhen-

sion... Elles sont envoyées gratuitement sur simple demande ou téléchargeables sur le site de l'asbl (voir coordonnées ci-dessous).

(1) Les ergothérapeutes de l'asbl se déplacent en Wallonie, en Région bruxelloise et périphérie.



La salle d'essai à Thuin.



SOLIVAL WALLONIE-BRUXELLES est à votre service tous les jours ouvrables de 9 à 16h.

Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte au CHU de Mont-Godinne - 5530 Yvoir. Une autre salle existe aussi à Thuin.

Tél. : 070/22.12.20
e-mail : info@solivalwb.be
www.solivalwb.be

Risques pour la santé

Etrange ballet autour du Bisphénol A

L'état des suspicions ne cesse de se resserrer autour du Bisphénol A. Après les biberons, c'est au tour des boîtes de conserve de relancer l'inquiétude...

Après avoir été banni des biberons en plastique vendus en Europe au printemps dernier, le Bisphénol A se rappelle au bon souvenir des consommateurs. Présent dans une infinité de biens de consommation courante (électroménagers, montures de lunettes, revêtements de sol, CD et DVD....), ce produit inquiète surtout pour ses impacts sur la santé lorsqu'il est utilisé dans des contenants alimentaires de type cannettes et boîtes de conserve. Perturbateur endocrinien, le Bisphénol A est en effet hautement suspecté de contribuer à l'éclatement ou l'aggravation de diverses pathologies lourdes (certains cancers, perturbations du système immunitaire...) chez l'homme, y compris à des doses très réduites.

L'Ecole de santé publique de Harvard (Etats-Unis) vient de lancer deux nouveaux pavés dans la mare. Dans une première étude, elle a mis en évidence l'apparition de troubles du comportement (anxiété, hyperactivité, dépression) chez des fillettes de trois ans dont la maman avait ingéré de grandes quantités de ce produit pendant la vie utérine de leur enfant (les jeunes garçons semblent, eux, moins sensibles). Plus récemment, elle a constaté la multiplication par dix, en cinq jours à peine, du taux de Bisphénol A dans l'urine de sujets ayant consommé de la soupe en boîte (le produit est en effet utilisé dans la fabrication du film en résine Epoxyde qui tapisse les récipients).

Cacophonie européenne

Péril en la demeure ? De telles études sont toujours à prendre avec des pincettes. Si sérieuses soient-elles, elles ne suffisent pas, à elles seules, à établir un fait scientifique. Mais de tels résultats se multiplient ces derniers mois et jettent le trouble. Y compris, manifestement, au sein des gouvernements et des agences de sécurité sanitaire européennes. Ainsi, les réactions se font en ordre dispersé. Les Danois, par exemple, ont retiré les biberons en plastique du commerce, dès 2010. Les autorités françaises ont décidé, de leur côté, de supprimer le Bisphénol A de tous les contenants alimentaires à partir de 2014 et, sans plus attendre, de déconseiller l'ingestion d'aliments en conserve aux femmes enceintes et aux enfants en bas âge. Cette recommandation a toutefois été jugée prématurée par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). En Belgique, un avis du Conseil supérieur de la santé, annoncé initialement pour l'été 2011, ne sera finalement pas rendu avant début 2012.

Une bonne nouvelle, en tout cas: le Bisphénol A est réputé s'évacuer très vite de l'organisme via le foie et les urines. Avec un bémol scientifique tout récent: cette évacuation naturelle ne

semble pas l'empêcher systématiquement de s'accumuler dans le corps. En quelle quantité et avec quels effets? Mystère, à ce stade. La question se pose particulièrement sur des organismes jeunes ou affaiblis.

Des experts US sur la sellette

Troublante est l'enquête menée par des journalistes du "Monde" (1), principalement aux Etats-Unis, sur les relations entre les scientifiques, les politiques et les comités d'expert appelés à se prononcer sur le produit. Leurs conclusions se résument en quatre points.

Primo, les premières inquiétudes sur les effets biologiques du Bisphénol A à très faibles doses remontent au milieu des années nonante. Cela ne date donc pas d'hier... Secundo, des chercheurs éminents, dont ceux de la Société américaine d'endocrinologie, sont tombés d'accord sur la toxicité du produit à faible dose pour l'homme: le produit pourrait expliquer l'augmentation des cancers du sein et de la prostate, la précocité de la puberté féminine, des malformations urogénitales chez les garçons, des désordres métaboliques divers, etc. Malgré cette vision commune, ils n'ont pourtant pas réussi à se faire entendre des agences nord-américaines, censées alerter ou - au moins - sensibiliser l'opinion publique.

Tertio: certaines études rassurantes, minoritaires, sont financées par des milieux industriels pour "créer du doute là où il n'y en pas" (ou plus), afin de retarder l'adoption de mesures réglementaires aux Etats-Unis. Quarto - et c'est le plus troublant - si les agences de sécurité alimentaire américaines n'entendent pas les appels inquiets d'une large majorité d'experts académiques spécialisés, c'est parce que leurs schémas d'évaluation ne sont pas adaptés à l'une des particularités étonnantes du Bisphénol: en mimant des hormones, ce perturbateur endocrinien agirait à de très faibles concentrations et serait, paradoxalement, moins actif à des doses plus importantes.

Au terme de son enquête, le Monde n'hésite pas à parler d'un "scandale mondial", vu que 95% de la population recèle du Bisphénol dans ses urines. Exagéré? Gageons, en tout cas, que les agences européennes, et particulièrement l'EFSA, prendront en compte ce genre de hiatus méthodologiques dans leurs évaluations futures. Pour les réfuter ou pour les appuyer. Mais, en tout cas, pour éclairer les consommateurs, de solides arguments et une totale indépendance à l'appui.

// PHL

(1) Le Monde, 29 octobre 2011.



1 an de santé
52 semaines de petits bonheurs
365 jours remplis d'amour
8.760 heures de découvertes
525.600 minutes d'amitié
31.536.000 secondes dans la joie

Toute l'équipe d'En Marche
vous souhaite de merveilleuses fêtes
et une excellente nouvelle année.

A suivre...

Derrière les sapins, un peu d'intimité

Camille - statut sur facebook : "a fait un joli sapin de Noël, tout doré". Charles : "a mis son sapin". David : "Ils vont être gâtés pour Noël". Marie : "cadeaux de Noël : checked!" ...La saison des fêtes bat son plein sur la Toile. Elle laisse un arrière-goût de futile, de fausse intimité partagée.

Entre deux "post", les connectés frénétiques prennent-ils encore le temps de savourer? N'est-il pourtant pas agréable de faire durer le déballage des décorations chaque année retrouvées, chaque année réagencées? Souhaitable d'aller à tâtons vers les choix de suspendre une étoile ici ou là, de dérouler les guirlandes comme ci ou comme ça? La juste place fait son chemin. Et plus que l'efficacité, c'est le plaisir de créer qui prévaut.

Mais prennent-ils le temps de sentir l'humeur, les branchés en mode FB (1), avant de la poster? Un sapin est entré chez eux. En ont-ils senti l'odeur à pleines narines, en ont-ils admiré le scintillement autrement que sous le fugace dé clic d'un flash, pour afficher au plus vite la photo du phénomène?

"Aujourd'hui quand on rencontre quelqu'un, juste après la poignée de main et un regard furtif, on note les noms des sites et des blogs. La séance devant les écrans a remplacé la conversation. Après la rencontre, on ne conservera pas le souvenir des visages ou des timbres de voix mais on aura des cartes avec des numéros. La société humaine a réussi son rêve: se frotter les antennes à l'image des fourmis. Un jour, on se contentera de se renifler." C'est ce que note, avec une pointe d'humour et un brin d'éthologie, l'explorateur Sylvain Tesson lors de son ermitage, troublé par le passage de deux kayakistes allemands plus affairés à exhiber leurs photos de périple qu'à profiter du panorama (2). Le paysage doit pourtant être d'une splendeur à couper le souffle, au bord du lac Baïkal, au cœur des forêts de Sibérie. Sous le couvert des pins, l'homme - voyageur avide jusque là - a choisi de passer six mois, de février à juillet 2010. Là, il expérimente l'immobilité, il part à la recherche de ce que le voyage ne lui apporte plus: la paix. Il se love en solitaire, à cinq jours de marche du premier village, avec -30° en hiver et proche des ours en été. Son abri: une cabane de bois, comme "un laboratoire. Une pailasse où précipiter ses désirs de liberté, de silence et de solitude. Un champ expérimental où s'invente une vie au ralenti." Le voilà navigateur immobile.

"Privé de voiture, l'ermite marche. Privé de supermarché, il pêche. Privé de chaudière, son bras fend le bois (...). Privé de télé, il ouvre un livre". Privé de contact - en dehors du passage sporadique de l'un ou l'autre voisin logé à des kilomètres - il a rendez-vous chaque jour avec son carnet de notes. Un rituel qui le contraint "à prêter meilleure attention aux événements de la journée, à mieux écouter, à penser plus fort, à regarder plus intensément". Loin de la dispersion des villes, il profite du froid, du silence et de la solitude, "des états qui se négocieront demain plus cher que l'or", sur une Terre surpeuplée, surchauffée, bruyante.

Ces pas de côté, ce séjour dans un "havre de vide", ces jours libérés de duo infernal de l'action-réaction dégagent un goût d'essentiel. Lorsqu'on regarde la vue par la fenêtre, tantôt ébloui par un rayon du soleil, tantôt happé par un ruissellement pluvieux, lorsqu'on foule les mêmes sentiers au gré des saisons, lorsqu'on contemple chaque jour l'horizon, lorsqu'on explore le tout proche dans ses recoins, la beauté des lieux nous emporte toujours plus encore. Certes, la vie en cabane "décape l'âme, met l'être à nu, ensauvage l'esprit et embroussaille le corps, mais elle déploie au fond du cœur des papilles aussi sensibles que les spores. L'ermite gagne en douceur ce qu'il perd en civilité", écrit Sylvain Tesson, quelques jours avant de repartir.

Et si nous nous accordions une pause, si nous cultivions notre douceur? Mais "une vraie pause, pour récupérer, savourer, ne plus faire mais être", comme la décrit l'auteur Christophe André (3). Pas un de ces arrêts dans le travail pour s'activer dans le loisir, mais une pause où l'on respire pleinement, où l'on marche profitant de chaque pas, où l'on regarde le ciel, les nuages. Pas une de ces pauses qui fatiguent le cerveau autrement, de ces pauses, pendus au téléphone ou rivés sur la Toile. Si nous prenions le temps de vivre les instants? Peut-être pas d'une manière aussi radicale que l'explorateur sibérien, quoique...

//CATHERINE DALOZE

(1) Raccourci d'usage chez les pressés parlant de facebook.

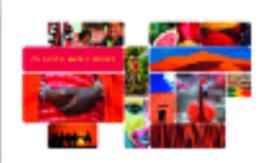
(2) Sylvain Tesson, "Dans les forêts de Sibérie", éd. Gallimard, 2011.

(3) Le psychiatre français est l'auteur d'un blog: <http://psychoactif.blogspot.com/>

> Intérimaires victimes des accidents du travail

115,65 accidents du travail pour 1.000 travailleurs intérimaires contre 43,86 accidents pour 1.000 autres travailleurs du secteur privé en 2010. Ces chiffres effarants proviennent des statistiques publiées par Le Fonds des accidents du travail. Ainsi, le risque d'accident avec lésion est 2,63 fois plus élevé pour un travailleur intérimaire. Pourquoi ? La CSC pointe le manque d'expérience des intérimaires, l'absence de formation adaptée au métier à exercer, les lacunes dans l'accueil et les mesures de sécurité. Peut aussi jouer l'absence de concordance entre les qualifications demandées par l'entreprise et les travailleurs intérimaires envoyés par l'entreprise de travail intérimaire. Le syndicat chrétien demande que ces dernières assument davantage leurs responsabilités d'employeurs en menant activement une politique de prévention des accidents du travail.

> Des vœux aux couleurs du monde



Solidarité mondiale, l'ONG du Mouvement ouvrier chrétien, propose des cartes de vœux originales pour l'aider à soutenir financièrement ses projets. Les couleurs éclatantes de ces cartes seront le messager idéal de l'énergie positive et des bonnes ondes à transmettre pour 2012 ! Les rizières verdoyantes d'Asie ou les dunes rouges d'Afrique illumineront les jours d'hiver. Pour chaque carte achetée, 70 centimes sont versés aux organisations partenaires du sud. Prix: 5 EUR pour 5 cartes et enveloppes.

INFOS : 02/246.38.81 - WWW.SOL-MOND.BE (COMMANDE EN LIGNE)

> L'emploi dans l'Horeca

Dans l'une de ses dernières éditions, l'Institut pour un développement durable (IDD) a évalué, très sévèrement, l'impact de la diminution de la TVA dans le secteur Horeca en termes de création d'emplois. En annonçant cette mesure, en novembre 2009, le gouvernement fédéral de l'époque avait pronostiqué la création d'environ 6.000 postes de travail. Selon l'IDD, cela n'a pas été le cas, loin de là, et ce ne le sera pas de sitôt. Si des emplois ont été créés dans ce secteur, ce qui reste à prouver, c'est dans le cadre de mesures "win-win", une politique d'activation qui, en bonne partie, est à charge de la collectivité. L'IDD n'hésite pas à expliquer cet anormalité par une erreur méthodologique (on aurait comptabilisé des nouveaux emplois qui, de toute façon l'auraient été sans la baisse de la TVA), voire par une malhonnêteté intellectuelle.

INFOS: WWW.IDDWEB.EU

Economie sociale Mieux voir et être vu

En ces temps de crise, l'économie sociale a des choses à dire et à défendre sur une certaine conception de l'intérêt général. Forte de 1.253 entreprises et 50.000 emplois rien qu'en Wallonie et à Bruxelles, elle vient de créer son propre observatoire et entend se faire connaître auprès des décideurs.

L'économie sociale est trop peu connue. C'est à la fois étrange et compréhensible. C'est que ce secteur – qui vise le profit, certes, mais d'une façon volontairement limitée – concerne une grande variété d'activités: accueil de la petite enfance, services culturels et de proximité, aide à la création et à la gestion d'entreprises, défis environnementaux, etc. Cette diversité (qui se décline dans les mutualités, les sociétés à finalité sociale, les sociétés coopératives, les asbl et les fondations) est à la fois la force et la faiblesse de l'économie sociale: difficile, pour elle, d'appréhender pleinement sa propre réalité et, surtout, de se faire connaître et de peser de tout son poids auprès des décideurs.



Et pourtant, dans la crise ambiante, la stabilité et la santé de ce secteur mériteraient probablement d'être appréciées à leur juste valeur. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la création toute récente de

l'Observatoire de l'Economie sociale en Wallonie et en Région bruxelloise. Celui-ci vient d'être porté sur les fonts baptismaux par ConcertES, la Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale, soit 17 organisations. Se voulant une mine de statistiques, cet observatoire érigé dans le cadre du programme européen Interreg IV sera un pôle d'analyse et de réflexion. Il permettra aux décideurs politiques et aux porteurs de projets d'obtenir toutes les informations souhaitées sur l'économie sociale – les mutualités en sont des pionnières -, de mieux faire connaître ses plus-values en matière d'emploi (qualité dans le travail, remise au travail de personnes exclues...), économiques et financières (services aux membres et à la collectivité au lieu d'une recherche de rendements des capitaux investis...) et de gestion (autonomie, participation, transparence...).

//PHL

>> Infos : 010/45.64.50 - www.concertes.be

Jeunes Tanguy a des excuses...

A travers la publication d'une série de chiffres commentés sur l'enseignement et l'accèsion à l'emploi, l'Iweps dévoile une réalité qui écorne certains clichés sur les jeunes. Pour nombre d'entre eux, l'enseignement est un réel parcours d'obstacles. Quant à prendre son envol et quitter le nid familial, cela devient de plus en plus difficile.

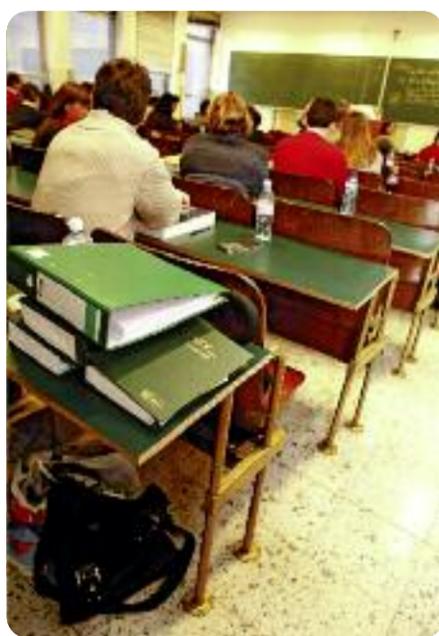
A travers la compilation et l'analyse d'une myriade de statistiques, l'Institut wallon de l'évaluation et de la prospective (Iweps) a voulu brosser un portrait des jeunes Belges francophones de 15 à 24 ans et de la façon dont se déroule leur passage de l'école au travail. Sa publication "Faits et gestes", sortie il y a peu, remet d'abord quelques idées en place sur le plan quantitatif. Ainsi, à Bruxelles et en Wallonie, cette tranche d'âge concerne 580.000 personnes, dont 63 % ont un statut d'étudiant, 30 % sont actifs sur le marché de l'emploi et 9 % sont au chômage.

La brochure se penche ensuite sur l'échec scolaire, confirmant ce chiffre très préoccupant: au niveau de la quatrième année secondaire, 55 % des élèves accusent un retard scolaire d'un an ou plus. Le taux de redoublement culmine au deuxième degré, mais avec des spécificités selon les filières: 34 % (!) en techniques de qualification, 29 % en techniques de transition, 25 % dans le professionnel et 12 % dans le général. Le re-

tard scolaire et l'abandon de l'école frappent partout davantage les garçons que les filles, et un élève d'origine étrangère présente un risque deux fois plus élevé qu'un Belge de quitter l'école avant la fin de son cursus.

Si le choix des filières dans les études supérieures frôle le stéréotype (peu de filles dans les études plus techniques, mais davantage dans le social et le paramédical), on notera cette relative surprise sur le taux de réussite: il est plus faible dans l'enseignement supérieur de type court (première année) qu'à l'université, réputée plus sélective.

Divers paramètres confirment cette réalité: décrocher son premier job n'est vraiment pas une mince affaire. Ainsi, les avantages (incontestables, notamment en termes de revenus) que procure le diplôme ne se manifestent pas toujours à court terme et il faut parfois bien du temps pour trouver un job, surtout stable et de qualité. En gros, presque un tiers des jeunes



© Aude Vanlathem/BELPRESS

présents sur le marché du travail est au chômage (32 % à Bruxelles et 30 % en Wallonie), cette proportion tombant de moitié entre 35 et 44 ans.

Non moins préoccupant: si le travail constitue, moins qu'auparavant, une

protection "automatique" contre la pauvreté, c'est encore plus le cas chez les jeunes que chez leurs aînés. Particulièrement intéressante, cette constatation selon laquelle les jeunes peu diplômés, plus que les autres, considèrent que le travail devrait passer dans la vie avant tout autre chose, et qu'il est dégradant de recevoir de l'argent sans travailler. L'Iweps termine, enfin, par quelques statistiques sur la santé mentale des jeunes, vue par eux-mêmes. Ainsi, les jeunes Bruxellois se considérant en mauvaise santé sont deux fois et demie plus nombreux que les jeunes Wallons dans ce cas. Le chiffre d'environ 15 % des 15 à 24 ans estimant souffrir de problèmes psychologiques graves n'est pas le dernier à devoir interpeller le monde des adultes et des décideurs...

//PHL

>> Infos : 02/413.36.42. ou par courriel : faits.gestes@cfwb.be

Stop aux violences psychologiques dans le couple

"T'es nulle, t'es bonne à rien..." Pour un couple sur huit, ces paroles ne sont pas issues de la fiction. La violence psychologique s'invite dans les couples. Difficile à identifier, elle reste souvent tue.



Généralement cachée, la violence psychologique dans les couples existe bel et bien. Plus difficile à prouver que celle physique, elle constitue une agression destructrice. Hommes ou femmes peuvent en être la cible. Un contrôle permanent de l'autre, des bousculades, du harcèlement téléphonique... sont autant de situations qui peuvent emprisonner le partenaire.

La Fédération Wallonie-Bruxelles sensibilise à cette problématique. Sa campagne 2011 frappe fort avec un film "Fred et Marie". Des spots diffusés à la télévision et sur les ondes radios présentent un couple qui semble ordinaire, Fred et Marie. Cinq ans qu'ils sont ensemble! Et pourtant, tout ne paraît pas rose. Fred choisit tout à la place de Marie, de ses fréquentations à ses vêtements, se moque d'elle devant ses amis, élève la voix sans cesse quand il s'adresse à elle. Des situations qui ne sont malheureusement pas exceptionnelles dans beaucoup de couples. S'entendre dire que ces comportements relèvent de la violence conju-

gale et qu'ils sont inacceptables importe beaucoup aux victimes. Humiliées, isolées, dénigrées..., ces personnes peuvent appeler une ligne d'écoute gratuite, le 0800/30.030. Elles y trouveront une aide psychologique. Des professionnels sont au bout du fil pour les aider. Conseils juridiques, réponses concrètes à des comportements violents..., la cellule d'écoute prendra le temps de décortiquer la situation. Les témoins de ces violences ou même leurs auteurs peuvent également téléphoner au centre d'appel. Celui-ci a été mis sur pied en 2010. Il n'est cependant pas un numéro d'urgence. Il n'est d'ailleurs accessible que pendant la journée et le début de la soirée.

Si le partenaire dévalorise l'autre sans cesse, lui lance des objets, lui fait du chantage en cas de séparation..., il ne faut pas rester indifférent à ces situations. Ces agissements ne sont pas tolérables dans un couple et en parler avec quelqu'un peut aider à ouvrir les yeux.

//VT

>> Ligne d'écoute violence conjugale : 0800/30.030, accessible de 9h à 20h - www.ecouteviolenceconjugale.be

Campagne 2011 "Fred et Marie" - Film disponible sur www.fredetmarie.be

Des alternatives aux somnifères et calmants

Prendre des somnifères ou des calmants peut être utile lorsqu'on traverse des événements douloureux ou pénibles dans la vie. Mais l'utilisation inadéquate ou prolongée de ces médicaments comporte des dangers. Or, des alternatives existent. C'est ce que rappelle une campagne d'information menée par le service public fédéral de la santé.

L'anxiété, le stress ou un sommeil de mauvaise qualité : chacun en fait l'expérience un jour ou l'autre. Les somnifères et calmants peuvent aider à passer une période difficile. Leur action rapide permet, par exemple, de retrouver un sommeil plus long ou de réduire la durée d'endormissement. L'efficacité de ces remèdes est toutefois limitée dans le temps. Dans le meilleur des cas, ils font disparaître des symptômes déterminés, mais ils ne soignent pas et ne s'attaquent pas aux causes.

Par ailleurs, les risques liés à l'usage de ces médicaments sont connus :

troubles de la mémoire et de la concentration, diminution de la vigilance (en voiture, au travail...), fonctions musculaires et motrices altérées, troubles de l'équilibre... Sans parler du risque de développer très rapidement une accoutumance, voire une dépendance aux médicaments.

Malgré tout, les Belges sont de gros consommateurs de somnifères et calmants (ou benzodiazépines) (1). En 2010, 13,5 millions de boîtes ont été vendues en Belgique. D'après la dernière enquête de santé (2008), chez les plus de 15 ans, un Belge sur douze avait pris un calmant au cours des deux semaines précédant l'enquête, et un sur dix, un somnifère. Le taux de consommation est plus élevé chez les femmes, les personnes âgées et les personnes à faible niveau de formation.

Seule bonne nouvelle : la vente de benzodiazépines a connu une légère diminution de 2,15% depuis le lancement de la précédente campagne d'information il y a deux ans.

Regroupement familial Et l'Europe dans tout ça ?

Les lois concernant le regroupement familial se durcissent un peu partout en Europe ces dernières années. La Fondation Roi Baudouin a commandé une étude comparée entre neuf pays, dont la Belgique, sur ce mode d'immigration qui fait pourtant l'objet d'une directive européenne.

En novembre dernier, la Commission européenne a soumis et ce, jusqu'en début mars prochain, une liste de quatorze questions relatives à la politique appliquée dans les Etats membres de l'UE concernant le regroupement familial. Elle ouvre ainsi le débat à une question sensible. En effet, ces quarante dernières années, un durcissement des politiques est observé de la part des pays membres, même si celles-ci sont tenues de se conformer à la directive européenne sur le droit au regroupement familial. Par cette enquête, la Commission espère rassembler des indicateurs de la manière dont la directive est appliquée : quels sont les freins à sa bonne application ? Les droits fondamentaux sont-ils respectés ? ...

En attendant ces conclusions plus institutionnelles, la Fondation Roi Baudouin a commandé une étude comparée entre neuf pays européens. C'est l'European Policy Centre (1) qui l'a menée. Notre pays a encore durci, en mai dernier, la loi du regroupement familial, à la différence d'autres nations, comme la Suède, le Portugal ou la Slovénie, où les conditions sont encadrées mais d'une façon moins stricte.

Comme la directive européenne laisse une marge de manœuvre assez importante dans l'application de sa directive, les pays membres de l'UE ont une certaine liberté lors de sa transposition dans leur

propre législation. Par exemple, le regroupement familial n'est pas clairement défini : la notion de famille nucléaire – parents et enfants – est indéfinissable. Par contre, les ascendants ne sont pas repris d'une manière évidente dans le regroupement familial. Libre à chaque Etat de l'étendre ou non à cette génération. Les variantes sont donc nombreuses d'un pays à l'autre ! Prouver des revenus suffisants, s'affilier à une assurance-maladie, séjourner légalement sur le territoire depuis x années... sont d'autres critères qui peuvent être actionnés par les Etats membres pour valider une demande de regroupement familial.

Le regroupement familial reste l'un des principaux moyens d'entrer légalement dans les Etats membres de l'UE. En rendant les lois plus strictes, les pays essaient de gérer les flux migratoires, à l'encontre de l'objectif premier de la directive européenne : faciliter le regroupement familial.

//VT

(1) www.epc.eu



© Associated Press/Reporters



Les médecins se sentent bien souvent démunis devant la complexité des problèmes d'anxiété, de stress et de sommeil que leur déposent leurs patients. La prescription d'un benzodiazépine est la réponse la plus souvent envisagée alors que des alternatives scientifiquement étayées existent. Ainsi, en psychothérapie, l'approche cognitivo-comportementale est aussi efficace à court terme et plus inoffensive à long terme. Elle vise à mettre en place un changement, en prenant davantage conscience de son comportement, de ses pensées et sentiments. Mais d'autres techniques et traitements peuvent s'avérer effi-

caces. Cela va de l'aménagement de moments de détente à la mindfulness (forme de méditation) en passant par les activités sportives, la relaxation, le yoga, les massages, les psychothérapies... A chacun d'envisager les pistes possibles avec son médecin et de trouver ce qui lui convient (2).

Une nouvelle campagne de sensibilisation vient d'être lancée par le SPF Santé publique. Intitulée "Somnifères et calmants, réfléchissez avant de consommer. Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien", elle s'adresse en premier lieu aux non-consommateurs et consommateurs récents de benzodiazépines, afin de les informer sur les dangers potentiels d'une consommation non contrôlée et sur les alternatives possibles.

Cette campagne se décline sous plusieurs formes : un sport télévisé, un site web (www.somniferesetcalmants.be), des affiches apposées dans les transports et commun et un dépliant d'information disponible dans les pharmacies et chez les médecins (3).

//JD

- (1) Il est possible de tester sa propre consommation sur le site www.stopouencore.be
 (2) Des outils d'information et formations sur ce sujet sont proposés depuis plusieurs années aux professionnels de la santé.
 (3) Le dépliant est aussi téléchargeable sur le site <https://portal.health.fgov.be> (ma santé).

Asile Un toit et la sécurité

Les déficiences de la politique d'asile sont devenues intolérables pour des centaines de personnes abandonnées à la rue. A la veille de l'hiver, huit associations, dépitées mais résolues, ont décidé de sortir de leur mandat et de créer un consortium d'urgence, "SOS Accueil".

Trois ans que cela dure, que l'accueil, en Belgique, est en crise. Des centaines de personnes sont jetées à la rue, en violation des obligations légales et des engagements internationaux de la Belgique. Qui ? Des demandeurs d'asile, des adolescents mineurs

étrangers non-accompagnés, des familles avec enfants. Faute de places disponibles attribuées par Fedasil, ces gens se retrouvent livrés à eux-mêmes. Le plus souvent sans toit, ni nourriture, ni accompagnement. Les ONG suppléent, comme elles peuvent...

Huit organisations (1) ont décidé de sortir de leur mandat et de prendre en charge, elles-mêmes, le respect d'obligations qui reviennent normalement, selon elles, à l'Etat. Dans ce sens, leur décision – créer un consortium, dénommé "SOS accueil" – se veut un appel au gouvernement Di Rupo. Qui a, certes, décidé d'un plan de répartition des demandeurs d'asile dans les communes. Mais il y a un hic : celui-ci n'aura pas d'effets immédiats alors que l'hiver est à nos portes.

Cette réaction exceptionnelle, conçue comme un projet d'urgence, repose sur deux actions concrètes. Primo, la fourniture, en journée, d'un accompagnement social, juridique et médical autour du "point soupe" de la gare du Nord (Bruxelles). Secundo, un hébergement de nuit pour les personnes les plus vulnérables. L'espoir, non dissimulé, est que le tout frais gouvernement fédéral, mis face à ses responsabilités, ouvre immédiatement des hébergements supplémentaires. L'avenir immédiat dira si cette réaction associative ébranle l'équipe gouvernementale ou, finalement, l'arrange plutôt bien.

//PHL

- (1) Il s'agit de 11.11.11, Médecine du monde, Oxfam, Unicef Belgique, Ciré, Caritas International, Convivial et Vluchtelingenwerk Vlaanderen.

>> Infos : 0477/25.90.34. ou fcarrion@cire.be

Congé de paternité

Prendre du temps comme père

Dix jours de congé indemnisés à l'occasion de la naissance de leur enfant : c'est ce que peuvent prendre les pères salariés depuis près de dix ans déjà (voir ci-dessous). Un droit auquel ils sont de plus en plus nombreux à recourir. Une manière, pour eux, de participer à la vie de famille et d'assumer leur rôle de père. Témoignages.



Rudy a deux enfants. Le premier a dix-sept ans et le second... un an et demi. Technicien dans une société de téléphonie, quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre, par son service du personnel, l'existence d'un congé de paternité. "Lors de la naissance de Loïc, mon aîné, cela n'existait pas. J'avais très rapidement repris le boulot après que ma femme soit rentrée de l'hôpital, se souvient-il. J'ai vécu tout autrement la naissance d'Alexandre et les premiers mois qui ont suivi, bien décidé à profiter de ces jours de congé pour épauler mon épouse et m'occuper du bébé. J'ai pris deux fois une semaine complète de congé, avec l'accord de mon employeur".

Sébastien, directeur dans une entreprise d'économie sociale, a préféré, quant à lui, prendre les trois premiers jours de son congé de paternité après la naissance de son fils et étaler ensuite les autres jours pour bénéficier de week-ends de trois jours pendant sept semaines successives. "Mon congé vient de se terminer. Cette formule était idéale pour moi. J'ai pu rester connecté au travail et assumer mes responsabilités professionnelles. En même temps, avoir congé les vendredis m'a permis de vivre des moments de détente privilégiés avec ma femme et notre bébé, l'aîné étant à l'école".

Responsable d'une grosse équipe d'ouvriers chez un grossiste en viande, **Claudy** a, lui aussi, pu prendre ses congés de paternité dans de bonnes conditions. "J'ai la chance de travailler dans une entreprise familiale vraiment respectueuse du personnel. Je n'ai pas pu concentrer tous mes jours de congé juste après la naissance de mon deuxième enfant car, en décembre, on a vraiment trop de travail mais par contre, j'ai pris une semaine au Carnaval, ce qui nous convenait bien à ma femme et moi".

Rudy a pris deux fois une semaine complète de congé. Sébastien a préféré prolonger ses week-ends d'un jour...

chiques, souvent plus âgés, découragent les jeunes pères de prendre leur congé de paternité, notamment par des moqueries mais aussi par des pressions. "Mon ami qui travaille comme serveur s'est vu refuser sa demande de congé car son patron estimait que c'était tout simplement débile et que s'il commençait comme cela, il pouvait prendre la porte", témoigne

Anne, une jeune maman de 22 ans. Sous la menace, le jeune père a obtempéré... D'autres n'ont pas pu choisir les jours de congé souhaités, se pliant aux injonctions de leur employeur. D'autres encore ne prennent qu'une partie de leurs jours de congé, car la pression sur le travail est trop forte. "Déjà que je n'arrive pas à prendre tous mes jours de vacances annuelles, alors le congé de paternité, n'en parlons pas", soupire **Arnaud**, cadre supérieur dans le secteur automobile. **Bertrand**, directeur commercial, est plus radical : il n'imagine même pas prendre de congé de paternité : le travail avant tout.

Enfin, il y a tous ceux qui méconnaissent tout simplement leur droit au congé de paternité. Comme **Aziz**, chauffeur-livreur pour un petit patron. Son enfant vient d'avoir six mois. Personne ne lui avait jamais parlé de ce congé avant d'être interviewé pour cet article. "Depuis, j'en ai parlé à mon patron qui m'a dit qu'il en ignorait l'existence, précise-t-il. Mais de toute façon, je ne vois pas bien quand je l'aurais pris. Le patron compte sur moi et il n'y a personne pour me remplacer".

// JOËLLE DELVAUX

Dix jours de congé de naissance

Il y a quelques mois, le congé de paternité a été rendu accessible au partenaire de vie de la mère biologique, à défaut de père légal. Explications à propos de ce qu'on appelle dorénavant le congé de naissance.

Qui a droit au congé ?

Le congé de naissance, d'une durée de dix jours, est un droit accordé en tout premier lieu au **père** à l'occasion de la naissance d'un enfant dont la filiation est établie à son égard.

Depuis le 20 mai 2011 (1), le **coparent** (généralement la compagne de la mère biologique) peut également bénéficier de ce congé à l'occasion de l'accouchement de sa partenaire. Plusieurs conditions doivent être remplies :

- > L'enfant ne doit avoir un lien de filiation légale qu'avec la mère. Si un lien de filiation légal existe avec le père, alors ce congé est reconnu uniquement à celui-ci.
- > Le coparent doit apporter la preuve de partenariat avec la mère de l'enfant (acte de mariage, preuve de cohabitation légale, extrait du registre de la population attestant que les intéressés sont inscrits à la même adresse depuis une période ininterrompue de trois ans précédant la naissance...).

Quel statut professionnel ?

Ont droit au congé de naissance les **travailleurs salariés et le personnel contractuel du secteur public**, quel que soit leur régime de travail (temps plein ou partiel). Ne sont pas concernés :

- > Le personnel statutaire (nommé) et le personnel subventionné de l'enseignement libre qui n'est pas engagé dans les liens d'un contrat de travail. Il leur est conseillé de s'informer auprès de leur service du personnel pour connaître les règles spécifiques prévues.
- > Les indépendants et conjoints aidants.

Quand ce congé peut-il être pris ?

Le travailleur choisit librement ses jours d'absence **dans les quatre mois à dater du jour de l'accouchement**. Les jours de congé peuvent être pris en une fois ou étalés, en accord avec l'employeur. Ils doivent coïncider avec des jours normaux de travail. Exemples :

- > Le travailleur à temps plein qui travaille du lundi au vendredi a le droit de s'absenter l'équivalent de deux semaines complètes.
- > Le travailleur à temps partiel qui preste deux jours une semaine et trois la suivante a le droit de s'absenter durant l'équivalent de quatre semaines complètes.

Comment ce congé est-il rémunéré ?

> Durant **les trois premiers jours** de congé, le travailleur perçoit, de son employeur, sa **rémunération normale** (dans le cadre du petit chômage).
> Durant **les sept jours suivants**, il perçoit une indemnité à charge de l'assurance soins de santé obligatoire et payée par sa mutualité. Cette indemnité s'élève à **82% du salaire journalier brut plafonné**. L'indemnité maximale s'élève à 122,02 euros par jour – en régime de cinq jours de travail par semaine – et à 101,68 euros par jour – en régime de six jours – (montants valables depuis le 1^{er} mai 2011). Ces indemnités sont soumises au précompte professionnel de 11,11%.

Quelles formalités vis-à-vis de l'employeur ?

> Le travailleur bénéficie d'une **protection contre le licenciement** dès le moment où il

avertit son employeur par écrit de la prise de son congé et jusqu'à trois mois après cet avertissement (2). Durant cette période, l'employeur ne peut mettre fin au contrat de travail, sauf pour des motifs étrangers à la prise du congé.

En cas de non-respect de cette protection, l'employeur devra verser au travailleur une indemnité égale à trois mois de salaire, en plus de l'indemnité compensatoire de préavis, éventuellement due.

> Le coparent qui n'est pas le père légal doit fournir à son employeur une **déclaration sur l'honneur** qu'il entre dans les conditions pour ouvrir ce droit.

Quelques cas particuliers

> En cas de naissance de jumeaux ou de naissance multiple, le droit aux 10 jours de congé de paternité n'est reconnu qu'une fois.

> La naissance d'un enfant mort-né après 180 jours de grossesse ouvre également le droit au congé de paternité.

> Pour le coparent qui entame une procédure d'adoption de l'enfant, les jours de congé de naissance sont déduits des jours de congé d'adoption, comme suit : de 1 à 5 jours de congé de naissance : réduction d'une semaine du congé d'adoption ; de 6 à 10 jours de congé de naissance : réduction de deux semaines du congé d'adoption. Le parent adoptant a donc tout intérêt à prendre un congé de naissance complet (ou de 5 jours) pour ne pas perdre des jours de congé d'adoption (rémunérés puis indemnisés de la même manière que le congé de naissance).

Quelles formalités vis-à-vis de la mutualité ?

Pour ouvrir un dossier de congé de naissance, le travailleur doit envoyer une **demande écrite** à sa mutualité, accompagnée de l'attestation de naissance délivrée par la commune. A cet effet, un formulaire est disponible auprès de la mutualité ou sur le site mc.be. Le coparent qui n'est pas le père légal doit, de plus, joindre une copie de la déclaration sur l'honneur fournie à l'employeur.

Quand les indemnités sont-elles versées ?

Lorsque la demande est complète, la mutualité envoie au travailleur une feuille de renseignements qu'il doit compléter et renvoyer à sa mutualité. Dans le même temps, la mutualité envoie à l'employeur la partie de la feuille de renseignements qui le concerne et qu'il doit compléter. Attention, l'employeur attendra la prise du dernier jour de congé avant de renvoyer sa partie à la mutualité. **L'indemnisation interviendra donc en une fois**, après la prise de la totalité du congé de paternité (3).

// JD

>> Pour plus d'informations, contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be

(1) Loi du 13 avril 2011 modifiant, en ce qui concerne le coparent, la législation afférente au congé de paternité (MB du 10 mai 2011).

(2) Une loi du 11 juin 2011, entrée en vigueur le 30 juillet 2011, instaure une protection contre le licenciement en cas de congé de paternité (MB du 20 juillet 2011).

(3) Le congé de paternité est assimilé à des prestations de travail effectives pour la pension et les vacances annuelles.

Volontariat

Doter une année d'une thématique, c'est espérer voir avancer les débats en la matière. Pour 2011, l'Europe avait choisi le volontariat (1). Sur le terrain francophone belge, la Plate-forme francophone du volontariat s'est particulièrement mobilisée, suivant deux guides : d'une part, la reconnaissance de tous ceux qui donnent gracieusement, aux autres, de leur temps, de leur énergie, de leur savoir-faire, et d'autre part, la mise en place des conditions pour faire naître de nouvelles vocations.

Sur le bord d'un terrain de foot, entre les rayonnages d'une bibliothèque de quartier, sur une échelle pour accrocher les luminaires de la fête prochaine, en costume de clown avec un groupe d'enfants, au commandement d'un fauteuil roulant ou penché sur l'ordinateur pour mettre en page une invitation, vérifier des comptes... voilà des lieux bien divers où celui qui y regarde de plus près pourra trouver un volontaire. C'est dire s'ils sont nombreux à s'activer bénévolement, pour autrui, ou à organiser ces actions. La tendance générale serait à rechercher le sens de nos existences en dehors du travail, là où nous avons le libre-choix de nous engager, de nous investir.



De cette multitude d'engagements, on peut distinguer quatre profils classiques du volontariat, précise la Plate-forme francophone du volontariat : l'animation, le service, la militance et la gestion. Cette distinction a surtout l'avantage de mettre en évidence des volontariats méconnus voire de ceux qui s'ignorent. Ainsi, demandez à un chef scout, guide ou patrouille, s'il pratique le volontariat ? A ses yeux, pas vraiment ! Pourtant, en imaginant, chaque week-end ou durant les vacances, des jeux, parcoures et aventures... pour des enfants ou des ados, ces jeunes forment la grande masse des volontaires d'animation.

Volontaire ? Un don répandu



Autre apport de la typologie : elle sort de l'ombre les volontaires de gestion, oubliés du grand public lorsqu'il est question de volontariat. "Faces cachées de l'iceberg", les administrateurs, les membres des pouvoirs organisateurs sont les premiers garants de la réalisation et du déve-

loppement de l'objet social et du projet de l'association. Or, la Belgique compte environ 60.000 asbl actives, chacune dotée d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale. Des volontaires de gestion, il en faut à la pelle (lire "Des volontaires aux commandes", ci-dessous).

De la bonne volonté, pas seulement

Rappelant que l'étymologie du mot "bénévolat" vient du latin et signifie "bonne volonté", Donatienne Alexandre, de l'Association pour le volontariat, interroge : cette bonne volonté suffit-elle encore aujourd'hui alors que le monde associatif s'est fortement complexifié ? "Les associations font de plus en plus appel à des bénévoles 'qualifiés et compétents'. Les attentes des associations à l'égard des volontaires se sont affinées : ils doivent adhérer au projet, se comporter en professionnel, être compétents, s'intégrer à l'équipe, et surtout accepter d'être formés." De quoi désappointer certains, ne se sentant pas prêts à être parés de tous ces atours ?



un projet bien précis ; les actions concrètes, la mobilisation-éclair auraient davantage la cote.

Mais les enquêtes révèlent aussi qu'un volontaire consacre en moyenne cinq à sept heures par semaine à son engagement. Un investissement non négligeable, avec un impact économique certain, créateur d'emploi plutôt que menace.

"La grande majorité des associations sont nées grâce à des initiatives bénévoles. On peut même parler d'un entrepreneuriat bénévole", explique l'économiste Jacques Dejourney. "C'est un secteur souvent à la source d'innovation sociale pour répondre à de nouveaux besoins. Mais on peut craindre son instrumentalisation dans une société où tout se monnaie, commente Frédéric Possemiers, président de la Plate-forme du volontariat. C'est un des derniers espaces de gratuité et de solidarité dont notre société a bien besoin."

// CATHERINE DALOZE (AVEC ETIENNE MATHUES)

Dans la gestion

Des volontaires aux commandes

Le pouvoir organisateur d'une école, le conseil d'administration d'une ONG, d'une maison de repos ou d'un hôpital, l'assemblée générale d'une maison de quartier... constituent autant d'instances décisionnaires, au cœur de vie des projets. Sans ces volontaires de l'ombre, pas d'opérationnel. Ils orientent les activités, arbitrent, évaluent, garantissent les comptes. Leur interventionnisme fluctue. D'abord en fonction de l'articulation avec les administrateurs délégués, directeurs et autres responsables de la gestion journalière.

... dans les écoles

En témoigne Sophie De Kuysshe, directrice du service 'pouvoirs organisateurs' au sein du Segec (1), sur le terrain de l'enseignement libre : 800 asbl, 1.150 écoles, 10.000 volontaires. "Même s'ils collaborent avec un directeur qui gère l'établissement au quotidien, les administrateurs volontaires sont responsables du fonctionnement de l'école. Ils supervisent les finances, décident de la rénovation ou de l'acquisition des bâtiments, engagent les directeurs et chapeautent au total 40.000 enseignants et 10.000 ouvriers et employés...".

... à la Mutualité

Autre exemple, celui de la Mutualité chrétienne. 933 élus participent à l'une des huit assemblées générales des Mutualités régionales. Et 251 parmi eux composent les conseils d'administrations. Ces volontaires contribuent à la démocratie interne de la MC. "Pour participer aux instances de la Mutualité,



il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience professionnelle dans le secteur de la santé ni d'être un intellectuel. Les dossiers sont très bien préparés et expliqués. Chacun peut poser des questions, donner son avis et lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, le bon sens prime", expliquait une administratrice de la Mutualité Saint-Michel au moment des élections mutualistes en 2010. Un autre membre de l'assemblée générale de la Mutualité de Namur allait également dans ce sens : "(...) je n'étais pas nécessairement formé pour lire un rapport d'activités, gérer le personnel, etc. Heureusement, nous sommes aidés et formés par la Mutualité. Et puis, je peux apporter un regard naïf sur les problèmes. Parfois, cela permet de remettre les choses sur des rails nouveaux...".

Ce n'est pas le jeton de présence qui motive les uns et les autres – car détrompez-vous, cette forme de rémunération, surtout valable pour des mandats publics, ne s'applique que très peu dans l'associatif. La motivation tient surtout de l'envie de faire progresser les choses là où ils s'engagent.

Dynamique de groupe

Lorsque Georges Dutry, administrateur d'une asbl de conseil aux organisations, évoque le profil attendu de volontaire de gestion, il souligne



d'abord la nécessaire présence puis l'analyse des informations livrées et – last but not least – le questionnement et l'intervention dans les débats. Pas question d'observer en silence. Surtout il met en lumière l'intérêt des compétences collectives, somme des individus et de leurs compétences propres. L'un est davantage familier des chiffres, l'autre connaît bien l'histoire du projet, tandis que le troisième a acquis quelques ficelles pour mener une réunion efficace. Les uns et les autres se complètent. Mais attention aux conseils d'administration "technocrates", déconnectés de la base ou - a contrario - affectivement trop impliqués.

Beaucoup le disent, il n'est pas facile de "recruter" de nouveaux candidats au volontariat de gestion. Les seniors et les multi-engagés prédominent. A ceux qui formulent le vœu de voir "les jeunes s'engager davantage", Sandro Cattacin, observateur du bénévolat, répond : "Ne forcez pas, ils y viendront. C'est une tendance de tous les jours. De génération en génération..." Du côté de la Plateforme du volontariat, Frédéric Possemiers insiste : "L'engagement volontaire des jeunes est fondamental. Le souvenir de ces expériences est un élément essentiel dans le choix de s'engager comme adulte".

//CD

(1) Secrétariat général de l'Enseignement catholique.

Tournons-nous du côté des volontaires. Leurs motivations sont multiples, des plus altruistes aux plus instrumentales, constate sans jugement de valeur la sociologue Anne-Marie Dieu. Développer des compétences, être utile, défendre une cause... les raisons de s'engager évoluent aussi au cours de la vie. Le défi pour les associations réside dans le fait de maintenir la motivation des troupes – et rappelons que le plaisir est primordial –, de leur permettre d'être créatives, tout en assurant la cohérence du projet.

Source d'énergies

Parmi les mutations du secteur associatif, on peut encore citer la réduction de la durée de l'engagement, en partie due à la variété croissante de propositions de volontariat.

Certains, comme le président de France Bénévolat, Jean Bastide, vont jusqu'à parler d'un nomadisme associatif. Les personnes s'engageraient pour une durée plus limitée ou pour

(1) 2012 sera axée sur le "vieillessement actif et la solidarité entre les générations".

Plus d'infos sur le volontariat

• Plate-forme francophone du volontariat : 081/31.35.50 ou 02/512.01.12 www.levolontariat.be ou www.yaquasengager.org/

• Après des mouvements de volontaires, partenaires de la Mutualité chrétienne :

> Jeunesse & Santé – 02/246.49.81 - www.jeunesseetsante.be

> Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées – 02/246.42.26 - www.alteoasbl.be/

> UCP, mouvement social des aînés - 02/246.46.73 - www.ucp-asbl.be

Conte de Noël

Miracle passé minuit

24 décembre 2000, parvis de l'Eglise Notre-Dame de R***. Entre un boeuf à barbe rousse suintant la bière et un âne paré d'un serre-tête aux longues oreilles déblatérant des blagues sur les blondes, je berce Sybille saucissonnée dans un drap blanc. Elle hurle depuis dix minutes, et mes soupirs désespérés ne parviennent pas à avoir raison de sa mauvaise humeur. Pour cause : ces soupirs sont feints, et ma fille - aussi petite qu'elle soit - le perçoit. D'ailleurs, la moue de dépit que j'arbore depuis plus d'une heure en dit long sur le soutien que je lui apporte pour mener à bien sa révolte vocale.

Histoire de pimenter la scène, la paille sur laquelle nous sommes assis a ravivé mon rhume des foins et, à en juger par l'effusion de ses cris, ma fille doit souffrir du même mal. Je m'apprête à hurler ma colère de m'être fait embarquer dans cette galère lorsqu'un père Noël anachronique pointe son viseur sur nous. Me coupant dans mon élan révolutionnaire, il lève sa main gauche en l'air, crie "cerise" et dégaine son flash. "Ca fera des souvenirs", glapit avec un enthousiasme démesuré le curé qui s'est emparé du costume de Joseph. "Comme si on avait envie de s'en souvenir !", murmuré-je... C'est à peine si je parviens à me remémorer les raisons pour lesquelles ma mère a réussi à m'impliquer dans ce délire d'extrémistes pratiquants.



Ma mère était une drôle de pratiquante. Du style de celles qui se délectaient des ragots du dimanche, de celles qui auraient été incapables de commenter un seul sermon de Monsieur leur curé qu'elles passaient plus de temps à admirer qu'à écouter. Du style aussi de celles qui s'indignaient haut et fort à chaque blasphème sur le nom du Christ et qui sortaient un cierge à chaque fois qu'elles avaient une faveur à demander au Tout Puissant. Ce qui arrivait souvent. Est-il nécessaire de le préciser ? En d'autres termes, ma mère n'avait rien en commun avec ces croyants honnêtes qui n'ont pour attributs que leur discrétion et leur foi. Certes, elle était une Bible

à elle seule. Mais celle de l'intolérance et du mépris du genre humain, qui n'avait jamais pu résister à la tentation et que, dès lors, Monsieur le curé rechignait à délivrer du mal. Sauf que sa foi et son titre l'y contraignaient. Pour les siècles et les siècles, qui plus est. Il était peu probable que L'Eglise s'en relevât indemne.

Mon père, agnostique pataud, se situait aux antipodes des croyances maternelles. Il ne mettait pas souvent les pieds dans les églises, mais le fait qu'il s'y rendît était un acte mûrement réfléchi. Tantôt pour saluer une dernière fois un ami trop vite disparu, tantôt pour s'amuser d'un enfant de la famille qui faisait une promesse au Seigneur. Promesse que, selon mon paternel, cet enfant s'empresserait d'oublier, une fois arrivée la période faste de l'adolescence. Vous avez bien compris : la présence de mon père aux communions ne concernait en rien sa foi. Non, ce qui le faisait céder, c'était les plaintes interminables de ma mère s'il refusait de l'accompagner. Et, pour qui la connaissait un tant soit peu, l'acte de mon père apparaissait bel et bien mûrement réfléchi.

Moi, entre les deux, je ne me situais pas. Jusqu'au jour où...

Jusqu'au jour où je fus bannie de l'estime maternelle. J'avais trente-trois ans. Mon mari, épousé quelques années plus tôt avec le consentement divin et maternel (les deux n'étant pas forcément synonymes, vous l'aurez compris), venait de se faire la malle avec sa secrétaire. Une blonde à forte poitrine. Vulgaire et peu intelligente (c'est un euphémisme). En somme, une rupture banale. Désespérément banale. Mais qui n'en fut pas moins pénible à endurer. Maxence avait trois ans et Sybille deux mois et demi. Autrefois mère au foyer, je dus m'organiser pour assumer l'éducation des enfants et parvenir à assurer - plus élémentairement - leur subsistance.

Ce jour dont je parlais précédemment, cherchant désespérément une baby-sitter pour assurer ma nuit de garde, j'eus l'idée de demander de l'aide.

Allez savoir pourquoi, dans un réflexe stupide et inconsidéré, j'appelai ma mère. Elle n'avait pas encore été mise au courant de mon divorce. Ni de mon récent engagement dans cette boîte de téléphonie rose. Craignant sa réaction, je l'évitais depuis plusieurs semaines. A coup sûr, je serais traitée comme une pestiférée. Dans les familles comme la mienne, ça ne se fait pas de se séparer. On ne quitte pas son mari, même si c'est lui qui vous quitte. On sauvegarde les apparences. A la limite, il aurait été préférable qu'il soit mort. Ou que je le tue. Ce furent les mots de ma mère lorsque je lui appris la nouvelle. J'appréciai sa compassion. J'ose à peine évoquer sa réaction lorsqu'elle apprit que je réclamai sa présence pour assurer un boulot de nuit. Officiellement, j'étais téléphoniste. Je pense qu'officieusement ma mère craignit que je ne lui dise pas tout. Notez que, sur ce point au moins, elle n'avait pas tort. Pourtant, malgré ses présomptions, ma mère accepta de garder Sybille et Maxence.

En quittant la maison ce soir-là, je n'étais pas tranquille. Non parce que ma mère s'occupait de mes deux trésors... De ce côté-là, je lui accordais un tant soit peu de crédit : son éducation n'avait pas fait de moi une dégénérée, quoiqu'elle en pensât. Non, ce que je redoutais, c'était la suite. Il ne me paraissait pas concevable que ma mère acceptât le service sans coup férir. Cela cachait quelque chose. La riposte maternelle risquait d'être à la hauteur de cette faveur incommensurable.

Lorsque j'arrivai à la boîte, le patron en personne m'accueillit. Il m'attendait avec impatience. Pas tellement parce que j'étais son employée préférée. Disons que mon quart d'heure de retard expliquait davantage son regard teigneux et son apostrophe brutale : "Magnez vos fesses. Vous n'êtes pas une diva, à ce que je sache. D'ailleurs vous n'en avez les qualités ni esthétiques, ni vocales. Vous croyez que nos clients vont vous attendre ? Si ce n'est pas vous, ce sera une autre. Ce retard sera retenu sur votre salaire". Pour peu, on aurait cru que ce type en singlet qui transpirait la graisse était mon maquereau. Il en avait et les attitudes vulgaires, et le langage de mufle. Mais je n'avais rien de la prostituée : je me contentais de parler à des hommes très seuls, en les laissant fantasmer sur ma sensualité vocale. Et dès que la conversation prenait la tangente, j'étais priée de diriger le Monsieur vers le répondeur automatique. En somme, je n'étais qu'une simple téléphoniste, à cela près que mon téléphone était rose et que ce n'était pas moi qui harcelait les gens pour obtenir le droit de leur parler.

Quand Carlos me balança ces reproches à la figure parce que j'étais un quart d'heure en retard, je réprimai mon envie furieuse de lui retourner une paire de gifles. Il savait que j'avais deux mômes à nourrir et il balançait souvent la menace du licenciement devant mon nez pour me rappeler combien j'étais à sa merci. Je le haïssais, mais il avait au moins raison sur un point : j'étais à sa merci. Lorsqu'il fut hors de mon champ de vision, je lui passai la



langue puérilement, l'assénai des pires noms d'oiseaux et enfilai mon casque. J'eus quelques secondes de répit avant que le téléphone se mette à sonner. Je pensai alors à Sybille et Maxence. Puis, inévitablement à ma mère qui était auprès d'eux. Cette dernière pensée me souleva l'estomac : avec quelle autre bonne nouvelle m'attendrait-elle à mon retour ? Le téléphone sonna.

- Maya fleur de Lys, que puis-je pour vous ?
- Tes bonne, hein, dis-le que t'es bonne !
- Bien sûr, Monsieur. Et à qui ai-je l'honneur ?

Le type avait raccroché. Je restai perplexe derrière mon bureau. Encore un qui n'avait pas dû comprendre ce langage châtié. Une idée de Carlos : il disait que ça les excitait. Sauf que depuis que j'étais là, j'avais déjà perdu des tas de clients à cause de ces belles phrases. Je ne pense pas que les mecs qui passaient leur temps sur des lignes roses usaient d'un langage châtié. Ni le comprenaient d'ailleurs. Mais Carlos était un homme de conviction. Et de toute façon, lui n'était pas payé au nombre de minutes. Notez que depuis que je travaillais là, je ne comprenais pas à quoi il était payé. A rien faire, peut-être. Il devait être très riche.

Lorsque je repassai le seuil de la maison, la lumière du salon était allumée. Maman n'aurait-elle pas dormi ? Quant à moi, à part ce type qui m'avait raccroché au nez, je n'avais eu aucun client. Etrange à cette période de l'année. Mais puisqu'il en était ainsi, j'avais demandé à Carlos si je pouvais prendre ma soirée demain. C'était le réveillon de Noël, le premier que je passerais seule avec Sybille et Maxence, leur père était en Laponie avec sa blonde, il n'y avait pas beaucoup de clients, les enfants espéraient passer cette soirée avec leur maman plutôt qu'avec une baby-sitter. Carlos resta de marbre tandis que je mettais tout mon cœur pour plaider ma cause. Lorsque j'eus terminé, il haussa les épaules, souffla comme un boeuf en chaleur, ce qui fit tressaillir les bretelles de son singlet jauni par la transpiration tenace, et cracha ces quelques mots, entre deux borborygmes :

- M'en fous moi que t'aies des gosses. Noël c'est la plus grosse soirée de l'année. Si t'es pas là demain, ça sert à rien de revenir. Et tu nous manqueras pas, j'te rassure.





Alors j'avais accepté. Sans lui dire que je n'aurais plus de boulot. Sans lui dire que ça me permettrait enfin de passer du temps avec mes deux petits bouts et que c'était la seule raison qui me poussait à accepter. Sans lui dire non plus que mon pseudo-mac laisserait quatre-vingt messages insultants sur mon répondeur pour me signifier que j'étais viré.



Le père Noël a rangé son appareil, le curé Joseph nous libère officiellement de nos fonctions. Les gens massés autour du sapin sur la place du village ne m'accordent plus un regard. En l'espace de quelques secondes, je suis redevenue Marie. Marie l'impie. Celle qui trimballe ses bâtards dans les lieux saints sans respect aucun. Sauf que toutes ces grenouilles de bénitiers semblent oublier que mes enfants, à la différence de leur père, ne sont pas des bâtards. Et qu'en raison de leurs mauvaises langues, ce lieu n'a plus de saint que le nom.

Du regard, je cherche ma mère : elle a rejoint le club de groupies qui suivent à l'odeur la robe du curé. Et vas-y que ça fait des courbettes... C'est à celle qui parviendra à faire la révérence le plus bas. Cette mère qui tenait tant à ma présence ce soir ne me voit même plus, certaine d'avoir racheté mon âme en vendant mon corps à l'Eglise.

Lasse de toute cette hypocrisie, j'attrape la main du petit roi mage qui s'agrippe à ma jupe en bâillant à s'en décrocher la mâchoire. Puis j'emmitoufle dans une couverture supplémentaire l'enfant Jésus qui tremble de toutes parts et m'enfoncé dans le village, telle Orphée quittant les Enfers. A ceci près que je suis sûre de n'y abandonner mon Eurydice. Pourtant, histoire de me rappeler que cette nuit de l'année a quelque chose de mythique, je ne peux m'empêcher de me retourner une dernière fois en jetant un regard blasé vers l'imposante bâtisse de Notre-Dame. Contre toute attente, cette impulsion mythologique me permet de le découvrir, tapi dans l'ombre, sur une des marches de l'antique sentier pastoral.

L'homme ne me voit pas, tout occupé qu'il est à contempler le ciel. Comme happée par la plénitude qui émane de sa personne, je me mets à l'imiter. Le tableau est singulier : en ce soir de Noël, dans l'ombre de Notre-Dame et loin des sourires hypocrites et des prières feintes, Marie l'impie, le petit roi mage fatigué, l'enfant Jésus grelottant et Etienne, le menuisier du village, contemplant l'infinie voie lactée. Durant de longues minutes. Minutes de bonheur intense pendant lesquelles aucun d'entre eux, ayant désormais perçu la présence de l'autre, n'ose rompre ce silence sacré.



Qu'advint-il de cette scène, écrite à l'encre céleste et tirée en quatre exemplaires, à R***, le 24 décembre 2000? Eh bien, croyez-le ou non, c'est en levant les yeux et en contemplant ce ciel étoilé d'une pureté extrême, que je fis la plus belle rencontre de toute ma vie.

// JUSTINE LALO
DESSINS : KARO PAUWELS

Lorsque je pointai mon nez dans le salon, Maman frotta ses yeux. Elle était affalée dans le fauteuil, la télécommande de la télé sur le ventre, les jambes racrapotées sous une couverture. Elle ne me laissa pas le temps de lui expliquer le pourquoi de ces yeux rougis. Mes états d'âme étaient le cadet de ses soucis. Malgré la fatigue qui se lisait sur tout son corps, elle dégaina plus vite que son ombre :

– Marie... J'ai bien réfléchi. Je suis d'accord de garder les petits autant de fois que cela sera nécessaire...

Je m'apprêtais à lui sauter au cou, à l'embrasser, à lui crier tout cet amour que j'avais enfoui en moi depuis toutes ces années d'hypocrisie. Mais elle continua.

– Oui, autant de fois que cela sera nécessaire... Je ne te demande qu'une faveur, Marie.

– Laquelle ?, risquai-je. (Plus pour avoir droit au chapitre que parce que j'aspirais à savoir ce qu'elle avait manigancé pendant mon absence).

– M'accompagner à la messe de minuit avec les enfants demain soir... Ton père refuse de venir cette année. Il dit qu'il a mal au dos, et que les bancs de l'Eglise seraient pire qu'un chemin de Croix. Je ne crois pas un mot de ses jérémiades, mais le médecin lui a donné raison. Je crois qu'il l'a acheté. Alors, tu penses, soutenu par la médecine, ton père ne cédera pas à mes pleurs. Par contre, toi, je crois qu'il serait grand temps que tu y emmènes les enfants. D'ailleurs, j'ai téléphoné à Suzanne : elle accepte que Sybille soit l'enfant Jésus dans la crèche vivante... Si on l'emmailote bien, on ne verra pas que c'est une fille. En argumentant, j'ai même pu obtenir que tu joues Marie. C'est merveilleux, non ? Tu vas enfin pouvoir racheter ta conduite... Les gens ne parleront plus dans notre dos. Tu pourras redresser fièrement la tête... Tu...

Ma mère continua de se justifier pendant de longues minutes, mais je ne l'entendais plus. En quelques mots, elle avait anéanti toute ma tendresse récemment ressuscitée. Je savais que si je lui annonçais que je travaillais demain, elle ne m'adresserait plus jamais la parole. Je savais aussi que si je refusais de participer à cette messe de minuit et d'incarner la Vierge Marie, le village entier me brûlerait sur la place publique à la première occasion.

Astuces
pour une vie
plus magique...

Des bons points
pour me récompenser !

Vous souriez car ça paraît ridicule... Mais si l'on fouillait dans nos souvenirs d'enfance? On se rappellera peut-être de petites récompenses à la suite d'un succès scolaire. Quel tremplin ! Et quelle bouffée de fierté.

Sommes-nous si différents des gosses que l'on a été ? Avouons qu'on a toujours besoin d'être encouragés. Les autres n'y songent pas toujours ou restent muets devant nos réussites... Alors ? Se récompenser soi-même. Non en se payant du champagne, mais en s'octroyant un bon point. Car ici nous sommes sur l'échelle morale et au cœur de la relation avec nous-mêmes. En nous offrant un bon point, nous créons un fil ascendant et nous bondissons dessus (pas trop ascendant, sinon on culbute). Et nous voilà dans une série de défis lancés, d'exigences plus grandes. Un fil qui va rassembler nos énergies, notre potentiel.

Avec les bons points comme repères. À chacun d'inventer leur aspect. Par exemple des trèfles en carton ? Certains vaudront un point (les petits), d'autres deux points (les moyens) ou trois points (les grands). Au verso, on pourra noter le nom de notre victoire.

Et l'on va bien sûr couvrir tout le champ de nos vies. Par exemple, le domaine professionnel. On éprouve une certaine tension avec son patron ? Alors on suscite un dialogue, dans de bonnes conditions et il en sort un petit résultat : un bon point.

Puis notre moral... pas toujours d'acier. Se récompenser quand on a réussi à s'extraire d'un lourd nuage ? Et nos vies privées. Briser une longue hésitation et enfin prendre une décision ? Ou revoir une bonne fois le partage des tâches, pas toujours... équilibré ?

Il peut nous arriver de tenter quelque chose et de ne pas aboutir. Ceci mérite aussi une récompense. Alors secouons-nous un bon coup et avançons d'un pas sur notre fil. On ose. On croit en soi. Nos trèfles formeront un jour une pelouse. Nous sommes fiers de nous. Comme quand nous étions mômes.

// ÉVELYNE WILWERTH

(S')offrir le recueil dédicacé

Tout au long de l'année 2011, vous avez pu apprécier les "Astuces pour une vie plus magique" suggérées par Evelyne Wilwerth. 22 rendez-vous pour une vie plus légère, plus intense, plus lumineuse, par le prisme d'objets prétextes à visualiser les suggestions. 22 astuces destinées à provoquer des étincelles, à soutenir la réflexion et le changement. Pour être en harmonie avec soi-même et les autres.

Evelyne Wilwerth a publié un recueil de ces 22 astuces, en version plus longue que celles publiées dans En Marche. Avec malice, humour et consistance, l'auteure invite à réinventer le quotidien de nos vies... à travers ce "très léger traité du bonheur léger".

En cette période de fêtes, pourquoi ne pas offrir ce recueil ? Un cadeau qui est bien plus qu'un objet.

22 astuces
pour une vie
plus magique

Un cadeau imprégné d'humour, de lumière et de profondeur.

Evelyne Wilwerth propose de vous envoyer son livre dédicacé au prix de 8 euros (plus 1,20 euros en timbres pour l'envoi). Il suffit de la contacter par mail à evelyne.wilwerth@skynet.be

Visitez aussi le blog de l'auteure :

<http://users.skynet.be/evelyne.wilwerth>



>> "22 astuces pour une vie plus magique" de Evelyne Wilwerth • illustrations de Martine Souren • éd. Maelström • coll. compAct • 8 EUR.

// Intersoc Family //

intersoc
L'AMOUR DE VOS VACANCES

Vacances de Pâques cool à La Garde Freinet

Prendre du bon temps sur la Côte d'Azur avec votre petite famille pour un prix abordable semble irréaliste, sauf au Club Intersoc, à La Garde Freinet.

Formule All In !

Les premiers rayons du soleil et l'ambiance de nos vacances vous procureront détente et repos. De nombreuses et superbes excursions possibles, un service de qualité, des animations pour enfants de 3 mois à 14 ans, et en soirée pour tous...

Les chambres d'hôtel (équipées d'une douche, d'un WC séparé et d'un réfrigérateur), le complexe central et la belle piscine se trouvent sur la pente méridionale de la colline "Les Moulins". Le tout est joliment implanté dans la luxuriante végétation subtropicale du Sud de la France.

Si vous le souhaitez, nous pouvons organiser votre déplacement en TGV jusqu'à Les Arcs /Draguignan, suivi d'un transfert en bus jusqu'à l'hôtel.

Prix en euros par semaine (du samedi au samedi) en formule All in (1)

	ADULTE	15 À 17 ANS	11 À 14 ANS	7 À 10 ANS	4 À 6 ANS	0 À 3 ANS
Du 31 mars au 7 avril 2012	434	392	350	266	133	gratuit
Du 7 au 14 avril 2012	441	399	357	266	133	gratuit

(1) Sont compris dans le prix : les repas, les buffets pour enfants, les collations et les boissons.

>> Infos ? Contactez notre service clientèle au 070/23.38.98., de 8h à 18h (jusqu'à 13h le samedi) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC A5654

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 16/12 pour l'édition du 5/01; le vendredi 6/01 pour l'édition du 19/01.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

AV: 4 pneus hiver 205/60/R15, montés sur jantes acier 5 trous, très bon état (BMW) + une rasette fabrication Depiesse Bleid. 0497-23.20.77. (A46908)

Cherche porte-bagages (2 barres de toit) pour Opel Astra 2010. 0476-91.61.05. (A46900)

Camping

AV: Tournai, motorhome Fiat Ducato 2,8 IDTD, 2001, 80.000km, 5pl., capucine, porte-vélos, 4 pneus neufs, batterie neuve, 20.000 EUR. 0473-79.83.27. (C46903)

Divers

Achète: catalogues, pub., affiches, livres, revues etc... pour auto, moto, bateau, avion + vrai bateau en bois, me déplace partout. 087-33.31.28 ou 68047@portima.net - fax: 087-33.51.22. (D46902)

AV ou à échanger, 200 K7 vidéos + appar. Samsung, 1 mach. à écrire électr. grd. chariot, neuve, 12 livres cuis. A à Z, 25 œufs imm. Fabergé+archelle+divers. 0479-75.52.81. (D46901)

Tintin, Jo et Zette, Petit XXe., dessins Hergé, vos bd ont une grde. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Houte - bdcomics2@hotmail.com - 0475-69.75.38 (D46479)

AV: objectifs Sigma 28-300 f.3.5-6.3 DG macro neuf, 150 EUR, 70-300 f.1.4-5.6, 125 EUR, 18-200 f.3.5-5.6 avec stabilisateur, servi 10x, 180 EUR. 061-65.64.75 - 0495-45.48.20 Jacques. (D46918)

Cherche catéchisme du Cardinal Van Roey en usage en primaire dans les années 50-60. 0495-53.81.07. (D46912)

Recherche le fascicule n°1 de: cours pratique de développement de la mémoire (centre d'études - Paris), comporte 3 fascicules. 0473-31.57.77. (D46910)

Malade rêve lire "Vers la Victoire" et "La victoire d'Angélique" d'Anne et Serge Golon, ach. poss. 010-45.26.49. (D46904)

AV: monte-escaliers Kone (Cumbria), pour cse. santé, servi 2 ans, prix: 1.100 EUR. 04-250.17.11 - 0496-41.04.82. (D46917)

AV: manteau avec toque, Renard argenté, T44-46, état neuf, 500 EUR. 067-55.59.40. (D46899)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D46897)

AV: mach-outils de menuiserie, exc. ét., compr. 2 établis, 4 scies (sauteuses, circulaire à ongle, à ruban), 1 toupie avec chariot, 1 raboteuse dégauchisseuse avec mortaiseuse. 065-22.53.65 (D46865)

AV: BD édit. de 50 à 75, Tintin, Bob Morane, Dan Cooper, Natacha, Buck Danny, Jerry Spring... aussi une centaine de L-P jazz et K7 inédites. 065-62.14.13 - 0495-65.54.80. (D46842)

AV: scooter méd. élec., excell. ét., charg. et panier incl., mod. récent, marq. connue, 1.250E, livr. à dom. poss., faut. roul. manuel, léger, pliable! 199E, déamb/rollator 99E. 0494-18.65.00. (D46611)

Emploi

Dame retraitée, b. prés., cherche pour w-e. une occupation, garde-enfants ou dame de compagnie, rég. Comblain-au-Pont, pas de voiture. 04-361.19.40. (E46905)

Dame, jeune retraitée (enseignante) cherche travail avec enfants, adolescents ou pers. âgées, environs: Lovervall, Gerpinnes, Châtelet. 071-50.43.84 - 0495-41.84.21. (E46924)

Immobilier

La Panne, vend studio meubl., cosy, prox. mer, 38m2, liv., cuis.ég., sdb., ch., terr., park., cave, 130.000 EUR. 081-74.48.45. (L46919)

Location

Namur, prox. gare-parc, grd. studio, +/- 50m2, semi-équip., liv., kitch., chff. cent., hall., sdb., raccord mach. à lav., 1er ét., libre, 450 EUR + chges. indiv. 081-73.15.19. (L46926)

Mobilier

3 biblio, 2,40x0,90x0,40 de prof., bois Wenagé, type slots, en partie basse 3 armoires amovibles 0,8x0,8x0,40 modulables 2.500E, style desing épais, parois 60mm. 069-34.60.04 - 0472-37.27.35. (M46826)

AV: cse. décès, fauteuil relax releveur électrique en cuir, tr. bon état, 400 EUR. 02-332.20.77. (M46827)

AV: salon 3+2 relax cuir, val.: 3.450E, vendu: 500E, table camp. chêne massif + 10 chaises, val.: 3.850E, vendu: 600E, à discuter. 056-84.77.89 - 0479-93.13.19. (M46873)

AV: bureau chêne, 1,35m x 0,80m + fauteuil tournant assorti, 275 EUR. 02-428.08.55. (M46913)

Villégiature (Belgique)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., gar., 2 bains, libre ttes. périodes et vac. scol., sem., w-e. 0472-26.54.48. (V46880)

Détente en Ardenne/Bohan, ch. d'hôtes, 80 EUR, 2n. + déj., 2p., loue gîte 8p. 061-41.40.17 - http://lattergaherisson.skyrock.com (V45612)

Anniversaire en famille, we., mid-week, séj. de détente à Poupehan s/Sem., 2 appt. gr. conf., 2-17p., pisc. couv. chffée. tte. l'année. - 061-25.66.00 - www.closdumousty.be (V46858)

Westende, àl., très beau studio mod., coin digue, vue mer, 2è ét., 4p., lch. sép., tv., tt. conf., asc., libre carnaval & svts. 0478-72.07.05 - 071-34.26.67. (V46802)

La Panne, appt., àl., face mer, 6/8 p., 2ch., spacieux, lumineux, près du centre. 0479-32.75.55. (V46729)

Durbuy, Bohon 12, pr vac. ou à l'ann., appt. étage de mais., 100m2, entr. indép. ext.2, parterre, cuis.ég., sal., liv., sdb., buand., nuit, bbq., park., 2ch., plein soleil. 0495-49.57.76. (V46848)

Lacs de l'Eau d'Heure, mais. de vac. à la campagne, jusqu'à 7p., véranda, liv., 2 salons, cuis.ég., f.o., 3ch., gde. sdb., tr. grd. jard., vue magnif., idéal repos et rando. 0477-79.67.71. (V46662)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. ég., pas d'animaux, gar., vélos., prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V46770)

La Panne, face mer, appt. 2ch., tt. conf., très lum. + gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V46818)

Westende, digue, appt., 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, w-e sem.-mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0478-55.40.87. (V45784)

Durbuy, Ardennes, nouv. appart. 70m2, 1er ét. duplex, lch. 2p. + div. convert. 2pl., cuis.ég., lvaiss., tv., dvd, Wifi. - http://bergerie-weris.be - 0486-42.91.39 (V46921)

Blankenberge digue appt. 2ch., tt. conf., 3è ét. 0476-77.88.29 ou 0034-696.95.6798. (V46911)

Ardennes, Alle, magnif. appart. avec jard., 2p. + 2 enfts., we, sem., mois, ou pour 2 pensionnés à l'année. 061-50.13.72. (V46488)

La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, asc., tv, terr., appt: 175 EUR/sem., 85 EUR/w-e. - 0477-82.37.13. (V46914)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. ég., f.o., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit., pétanq/place. 0477-79.67.71 - www.giteleilleul.be (V46660)

Knokke Heist, Laguna Beach, studio 2p., 25 EUR/j., studio 4p., et appart. 1ch. 35 à 40 EUR/j., 700m mer, proche gare Duinbergen, pisc. inter. 0476-78.91.48. préf. le soir. (V46927)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., tt.conf., 4-5p., au calme, prox. centre et mer, belle vue, balcons pl. sud, w-e, sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V45703)

Villégiature (France)

St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas, 4/8p., pisc., tennis, mer, commerces à 250m., site. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V46898)

Hte. Savoie, St-Gervais, appt. 2/5p., tr. beau site, tt. conf., prox. pistes 064-21.62.74 - 0476-59.87.56. (V46881)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, àl. ttes. périodes, studio tt. conf., S.O, grde. terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, m.o., photos disp. 085-84.14.30. (V46925)

Barcarès méd., appart. 2ch., face mer, terr., l-v, tv., dvd, park. pr. vélos, Pâques et mois svts., qz., photos, site/dem. 061-26.61.20 - 0479-56.04.93. (V46923)

Bandol, 3km mer, tb. villa, pisc. 12m, 5ch., 3sdb., boisé 60a., calme, mai, juin, juill., août, sept. 0478-62.67.59 ap. 20h. (V46922)

Ile de Ré, mais. charm., 120m2 hab, 3ch., 6p., tt.conf., cuis.ég., sal., sàm., 2sde+1sdb., l-l, jard. clos, nat., prom., plages. 0475-37.31.09 - http://sites.google.com/site/ilederebonheur (V46920)

Alpes du Sud, Val d'Allos., studio àl. 4p., prox. pistes de ski, tt. conf., tv-tnt, 300 EUR/sem., 350 EUR Noël/Nouv.-an/carn./Pâques. 0475-48.98.89. (V46906)

Été 2012, Provence-Verdon, Lac de Ste-Croix, villas privées et gîtes avec piscines - www.immodere.com/varcamdobb.php - 0033-682.40.88.78. (V46820)

Ardèche Sud, Grospierrres (prent.rdes Gorges), mais.ég., 3/5 ou 6/8p., agrém. 2*, pisc., tennis... sem: 540/790E/juil/août, 350/400E juin/sept. 0033-475.89.90.61 - 0033-674.67.73.37. (V46810)

Prov., ds.ens.résid., calme, pisc., mais. pl.-pied, tt.conf., 4/5p., clim., pt. jard.clôt., terr., pk.priv., prix int. dégres. h-s., loc. tte l'année. 067-33.90.35 - web: amivac.com/site4203. (V46794)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv., terr., sup. équip., gar., rdc., repos garanti. 0478-27.49.77. (V46786)

Ski, Savoie (Les Arcs) Vallandry, alt.1650m, appart. impecc., 5 p., lv., tv, balcon sud, pied pistes. 0497-44.07.54. (V46771)

Flaine, ski, appart. 5p, 28m2, sud, ch. séparée, 250 km pistes, 80 remontées, cuis. équip. neuve. 0494-40.19.91. (V46741)

Les 2 Alpes, appart. 4 à 6p., bien exposé, tt. conf., prix inter., alt. 1650-3600 - 0498-29.44.19 - www.location-2alpes.com (V46635)

Provence, villa 6/8p., 3ch., tt. conf., 8km Aups., 15km Verdon et lacs, 500 à 800 EUR/sem. 0498-77.67.65. (V46894)

Argeles, proche méditerranée joli cadre, montagnes, très calme, villa, tout confort, apd: 400 EUR/sem., photos. 02-582.52.25. (V46916)

Villégiature (Autres pays)

Costa Blanca, Albir, Benid., prox. mer, appt. 2ch.+ 2 sdb., liv., terr., cuis., tv, tél., asc., gar., vélos, calme. 0478-27.49.77. (V46785)

Esp., Costa Brava, villa 4ch., 3 sdb., jard., plage access. à pied, piano, juill.: 2.000E/qz. - photos: http://leondoyen.skyblog.com - 02-633.15.27 - 0476-78.91.48 (V46795)

Dolomites, ski, Val di Fassa, carnaval, hôtel, goupe +/- 25p., ambiance familiale, superbe région, toujours soleil et neige. 080-33.70.80 - 0474-49.24.30. (V46909)

Sicile, villa 150m plage, 5ch., 2 sdb, 15p., et chalet 2ch., 6p., terr. ver. panoram. 04-227.42.10. (V46907)

Esp., Villafortuny (Cabrils), appt. rdc., 6p., 3ch., 2sdb., pr. plage, gd. balcon/parc, cuis.ég., 1-15/7, 15-31/7, 1-15/8, 15-31/8: 999E, mai-juin-sept: 880E. 0477-65.55.16 - 03-651.63.57. (V46896)

Loc. hiver, Suisse, Hte. Nendaz, chalet ent. rénov., 6p., 3ch., cuis.ég., grd. conf., vue imprenable, grd. domaine skiable s/4 vallées, pas animaux. 063-57.83.39 - 0475-51.88.17. (V46704)

Blanca Moraira, 2 villas vue mer/mont., plage à 600m, pisc., tout confort, apd: 400 EUR/sem., photos. 02-582.52.25. (V46915)

Almunecar + Benidorm, appart. vue mer, 1ch., tv, sdb, l-l, liv., terr. sud, m-o., 399E/m. +chges, 07-08/2012: 899E/m., 650E/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V46821)

Unique ! Suisse Valais, Ovronnaz, prix tr.doux/sem. ttc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., tr. ensol., imm. terr. sud, vue sup., ski prox.pist., 3 pisc. therm. chaudes, doc+photos. 02-653.35.25. (V45572)

Escala, villa 3ch., 600m centre, mer, hiver 200 EUR/sem., libre aussi été + vac. scol., photos. 085-71.13.11 - 0472-26.54.48. (V46886)

Offres d'emploi

L'ASBL PETITES SOEURS DES PAUVRES HOME ST-JOSEPH RECRUTE (H/F)
> un infirmier de nuit (ASH, A2 ou A1) CDI

Rens. > 071/41.20.51.
Envoyez votre lettre de candidature motivée avec votre CV à l'asbl, chaussée de Namur, 2 A - 6061 Montignies/S/Sambre

LA MAISON MARIE IMMACULEE ASBL RECHERCHE POUR SON SITE DE NEUVILLES, MR, MRS (H/F)
> des infirmiers de jour temps plein, partiel, poste libre
> des aides-soignants temps partiel

Plus de détails sur www.asbl-mmi.be
Envoyez votre lettre de candidature motivée à l'attention de JF Maribro, responsable Département Ressources Humaines, 61 Grand Chemin - 7063 Neuvilles.

LE CHU UCL MONT-GODINNE RECRUTE (H/F)
> un infirmier titré SISU (Urgences et SMUR)

CDI temps plein ou partiel entrée immédiate
> un infirmier pour Equipe Mobile remplacement immédiat - CDI temps plein ou partiel - entrée immédiate

> aides-soignants pour Equipe Mobile remplacement immédiat - CDI 50% ou 75% - entrée immédiate

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be
Envoyez votre lettre de candidature motivée avec CV pour le 31 janvier au plus tard au CHU UCL Mont-Godinne à l'attention de Thierry Godet, Directeur des Ressources Humaines, avenue Docteur G Therasse 1 - 5530 Yvoir.

VIE FEMININE ENGAGE POUR LA REGION CENTR'HAINAUT (H/F)

> un responsable régional adjoint
Fonction : piloter la région avec la responsable, gérer le plan de formation destiné aux bénévoles et permanentes.

Profil : intéressé pour les questions politiques, sociales et culturelles, très bonne connaissance de la région Centr'Hainaut, bonne connaissance de l'outil informatique.

Plus de détails sur www.viefeminine.be
Envoyez votre lettre de candidature motivée avec CV détaillé pour le 30 décembre au plus tard à l'asbl Vie Féminine, GRH, 111 rue de la Poste - 1030 Bruxelles ou par mail à jobs@viefeminine.be avec la référence 2011120103.

INFOR HOMES WALLONIE ASBL RECRUTE POUR SON SIEGE CENTRAL SITUE A NAMUR (H/F)

> un animateur pour l'accompagnement de ses équipes régionales (composées de bénévoles)

contrat de remplacement longue durée - TP - passeport APE

> un intervenant social, référent en matière de législation
CDD 6 mois, prolongation éventuelle - TP - passeport APE

Rens. > 081/22.85.98.
Plus de détails sur www.inforhomeswallonie.be

INFODIDAC ASBL, ACTIVE DANS LE SECTEUR DE L'INFORMATIQUE SCOLAIRE, RECRUTE (H/F)

> un directeur
Rens. > 02/256.70.00. ou sur www.infodidac.be
Envoyez votre candidature motivée, avec CV, pour le 31 décembre à Mme E. Havrenne, Présidente d'Infodidac asbl, av. E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - emmanuelle.havrenne@segec.be

AIDE ET SOINS A DOMICILE NAMUR ASBL ENGAGE (H/F)

> un directeur pour son département soins infirmiers

Fonction : suivi de l'activité sur le plan quantitatif et qualitatif, gestion des ressources humaines, organisation du travail, représentation.

Profil : diplôme universitaire, de préférence avec formation initiale d'infirmier ou expérience équivalente, bonne connaissance de la législation sociale, maîtrise de l'outil informatique.

Offrons : salaire attractif, fonction d'encadrement variée et stimulante dans un environnement valorisant.

Rens. > centre.namur@asd-namur.be
Envoyez votre candidature motivée avec CV détaillé avant le 25 décembre à la direction générale d'Aide et Soins à Domicile, rue du Lombard 8 bte 2 - 5000 Namur.

LA MUTUALITE CHRETIENNE HAINAUT PICARDIE RECRUTE (H/F)

> un coordinateur de projet garde d'enfants malades
CDD 9 mois temps plein

Fonction : coordonner la mise en place du projet 'Garde d'enfants malades' avec les directions des asbl concernées (Solimut, ASD, Babillarde, ...)

Profil : baccalauréat assistant social, une première expérience dans le secteur de l'enfance constitue un atout. Leadership, maîtrise de l'outil informatique et de la gestion budgétaire.

Offrons : rémunération adaptée à la fonction, assortie d'avantages extralégaux, possibilité d'évoluer vers une fonction de coordinateur du service garde d'enfants malades au sein d'une asbl.

Envoyez votre lettre de candidature motivée avec CV détaillé et une photo pour le 23 décembre au plus tard à Jean-Luc Vanneste, Directeur adjoint rue Saint Brice, 44 - 7500 Tournai ou à MCHPEmploi@mc.be

L'ASBL CESAHM RECRUTE (H/F) POUR SON SAJA ET LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE

> un chef éducateur
CDD 1 an temps plein, pouvant être prolongé par un CDI - entrée immédiate

Fonction : diriger et coordonner les équipes éducatives et veiller à l'accompagnement optimal des personnes accueillies.

Profil : bachelier ou master à orientation sociale, psychologique ou pédagogique, importante expérience de pratique socio-éducative ou pédagogique avec des personnes handicapées..., passeport APE

Offrons : barème 21 AWIPH

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
☎ 02/246.41.11 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloze ☎ 02/246.46.29 - E-mail : catherine.daloz@mc.be

SECRETARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES :
Joëlle Delvaux ☎ 02/246.46.24 - E-mail : joelle.delvaux@mc.be - Philippe Lamotte ☎ 02/246.57.51 - E-mail : philippe.lamotte@mc.be - Virginie Tiberghien ☎ 02/246.46.26 - E-mail : virginie.tiberghien@mc.be

ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES :
Carine Renquin ☎ 02/246.46.27 - Nelly Cohen ☎ 02/246.46.28 - Internet : Chantal Dubuc ☎ 02/246.46.23

MAQUETTE : Olagil sprl - Mise en page : Olagil sprl, Chantal Dubuc, Philippe Maréchal

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{er} et 3^{em} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing
ROUTAGE : BARBIER - Parc Créaly - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Roumanie

Nos femmes de ménage nous ouvrent leur porte

De nombreuses Roumaines travaillent dans les familles belges, comme femmes de ménage ou gardiennes d'enfants. Leurs frères et maris sont dans la construction. Elles vivent chez nous, dans notre intimité. Mais sait-on seulement d'où elles viennent ? Reportage.

Dans le train qui nous conduit vers la Moldavie, cette région du nord-est de la Roumanie, je repense à mon amie Luminita, "petite lumière", une jeune femme de 33 ans que j'ai rencontrée en Belgique il y a deux ans. La première fois que je suis allée chez elle, elle m'attendait avec un plateau de biscuits de son pays. Sur la table, un livre, en français, avait attiré mon attention : "Journal d'une femme de chambre" d'Octave Mirbeau. Quel

comble, pour une femme de ménage ! "Tu sais, je fais des ménages, m'avait-elle expliqué. Mais en Roumanie, j'étais professeure de langue roumaine, diplômée de lettres de l'Université de Brasov. Mon mari est économiste. Il n'en pouvait plus du système. Maintenant, il travaille en

Belgique comme ouvrier dans la construction." Il bosse onze heures par jour. Elle, huit ou neuf. Ils parlent chacun quatre langues, néerlandais compris. "Pour nos amis restés au pays, c'est incompréhensible que nous acceptions ces boulots. C'est vrai, j'ai eu des états d'âme, mais c'est juste une transition, une situation temporaire. Dans les anciens pays communistes, nous n'avons pas ces frontières figées entre les classes sociales".

Après Luminita, j'en ai rencontrées d'autres, des femmes de ménage roumaines aux parcours étonnants. Comme Liliana, qui a commencé à trois euros de l'heure, et a aujourd'hui sa propre société de titres-services et son appartement à Bruxelles. La preuve qu'on peut commencer petit et prendre de l'ampleur. "Mais je n'ai pas oublié d'où je viens, tempère-t-elle. Il n'y a rien de honteux à faire des ménages pour s'en sortir, du moment qu'on est honnête. Je voudrais simplement offrir à mes enfants la possibilité d'étudier".

Comment ce pays va-t-il s'en sortir si tous les gens qui rêvent d'une vie moins étriquée s'en vont ? "J'espère que des gens courageux restent en Roumanie, répond Liliana. Mais moi, je n'ai qu'une vie. Je ne veux pas la sacrifier pour mon pays. Je ne suis pas si

patriote. Ma famille me manque mais je préfère avoir de la pluie toute ma vie en Belgique que de mourir d'épuisement au travail".

Le train traverse les campagnes. Le long des routes, on voit des grappes d'enfants bronzés aux yeux lumineux, cheveux en pétard et regards espiègles. Il se trouvera toujours quelqu'un, ici, pour vous mettre en garde : "Ce ne sont pas des Roumains, ce sont des Roms. C'est à cause d'eux que nous avons une mauvaise réputation en Europe". Un triste rappel mais si souvent entendu qu'on ne peut tout à fait l'ignorer... Dans quelques heures, nous arriverons à Suceava, en Bucovine, dans le nord de la Moldavie rou-

maine. Il y a, là-bas, des villages entiers où tous les jeunes sont partis travailler sur des chantiers et faire des ménages en Belgique. A quoi ressemblent ces hameaux fantômes, dont une partie du cœur bat dans nos maisons ?

Des familles éclatées

A la gare, nous retrouvons Veronica, 30 ans, et Martha, 22 ans. La première est jeune fille au pair à Lasne. Sa sœur travaille comme externe auprès d'un couple âgé de Uccle. Au volant, leur cousin Tiberio, qui vit lui aussi en Belgique. Ils partagent tous trois un appartement du côté de Bockstael (à Laeken), le "fief" des Roumains de Bucovine. Nous arrivons chez Daniel, le père de Martha et de Veronica, chauffeur de poids lourds à la retraite. Il vit seul dans cette grande ferme depuis le décès de sa femme, l'année dernière. Pour unique compagnie, quelques têtes de bétail. Mais Daniel a de la chance : il a encore trois filles en Roumanie, qui s'occupent de lui avec un dévouement peu commun. L'une fait le ménage, l'autre le repas. Ses cinq autres enfants, qui vivent en Italie et en Belgique, lui envoient de l'argent pour entretenir la maison. D'autres familles sont plus durement touchées par l'expatriation. Chez Tiberio, six des treize enfants vivent déjà à



Veronica, à gauche, savoure le bonheur de retrouver toute sa famille, une fois par an. C'est la première fois qu'elle tient son neveu dans ses bras.

l'étranger. "Les autres sont encore trop jeunes mais, dans deux ans, nous y serons peut-être tous".

Pour l'heure, la famille de Daniel est au complet. Une fois par an, le clan se rassemble. Les événements s'enchaînent. Virginia s'est mariée hier. Daniela accouche aujourd'hui. Les "expatriés" découvrent pour la première fois Ben, le dernier-né d'Olga. Le temps passe en cafés sucrés, en charcuteries, en rassemblements sans but dans la cuisine d'apparat (en réalité, tout se passe dans l'arrière-cuisine, celle où l'on cuisine vraiment). On organise des barbecues au bord de l'eau. Des amis se marient chaque week-end. Veronica explique : "Nous sommes néo-évangélistes". Comprenez : de pieux conservateurs pour qui ni l'alcool, ni le tabac, ni les relations sexuelles hors mariage ne sont au programme d'une vie honnête.

Martha et Veronica nous emmènent visiter leur village, organisé autour d'un vaste pâturage commun. Chaque famille vient y faire paître sa vache, son cheval, ses moutons. Les oies sont lâchées. Un vieux berger trait ses brebis à la main. On s'apprête à le saluer de notre meilleur accent roumain. Il anticipe. "Bonjour, non ?" Sa nièce travaille à Uccle. Ici, en plein cœur de la Roumanie profonde, il ne se trouvera personne qui ne sache situer Laeken ou Waterloo sur une carte.

Une BMW immatriculée en Belgique s'arrête à notre hauteur. C'est Marcel. Il a bien réussi dans la construction. "Dans ce village de cinq cents personnes, plus de soixante sont en Belgique, explique-t-il. Mais dans le village d'à côté, à Bosanci, ils sont des milliers à y être partis. On ne voit que des plaques belges là-bas !" Ce soir, Marcel reprend la route. "Les parents vont pleurer. La famille, le gazon vont nous manquer. Mais vivre ici, ce n'est pas possible. On ne pourrait jamais mettre un centime de côté. Or, tous les Roumains veulent avoir leur maison".

Et c'est bien là l'enjeu. Si les Belges ont une brique dans le ventre, les

Roumains ont un parpaing dans le cœur. Au milieu des vieilles fermes de bois, poussent des palaces de béton, qui ne s'achèvent jamais. Il faut avoir une confiance démesurée en soi, en l'avenir et en la famille nombreuse pour se construire des maisons pareilles ! Daniela, la sœur de Martha et de Veronica, sait qu'elle ne verra jamais la fin de ses travaux. "On vit dans un bâtiment à l'arrière, avec les deux enfants. Il n'y a qu'une chambre. On sera vieux quand tout sera fini mais on le fait pour eux".

Investir pour les vieux jours

L'argent belge, patiemment gagné à coups de titres-services et de chantiers, six jours sur sept, est épargné centime après centime. "On vit en Belgique dans des appartements minuscules pour pouvoir investir dans des murs en Bucovine. Pour les vieux jours".

Lentement, chaque été, les hommes travaillent aux finitions, avec l'aide des frères et des cousins. Leur rêve est d'avoir une maison comme celle d'Olga, toute de grilles rutilantes et de camelote bling-bling. Il faut comprendre : "Pendant longtemps, on avait de l'argent mais on ne pouvait rien acheter du tout. Les magasins étaient vides. Aujourd'hui, c'est l'inverse !" L'ouverture des frontières et des marchés a été une bouffée d'air pour les familles roumaines. Veronica a ramené de Belgique des briques de jus d'orange pour le mariage de Virginia

et une machine à café pour Olga. Des articles qui semblent banals pour nous, mais dont certaines marques, là-bas, font rêver à l'ouest européen... Les jours de fête, on traîne au nouveau centre commercial de Suceava. C'est l'attraction du siècle.

Avant de partir, Veronica nous montre la pièce où son papa entrepose les tissus qui constitueront le trousseau de ses filles encore à marier : des draps, des couettes, des tapis en laine de mouton, achetés en Ukraine ou faits maison par leur maman. Partout, cet ordre impeccable. J'ose cette question un peu tordue : "Que préférez-vous : faire le ménage ou garder des enfants ?" Elles vont sans doute me répondre, comme mon amie Luminita, qu'elles n'ont pas le choix, que c'est la vie et que ça aurait pu être pire. Mais les yeux de Martha s'illuminent : "Je ne sais pas. Nous aimons les deux. Ça fait partie de notre culture. On aime que tout soit propre et on aime les enfants". Autant que leurs frères aiment la construction...

Dans quelques jours, il faudra repartir, en minibus, vers la Belgique. La grande famille se disloquera à nouveau, pour un an. Déjà, Martha et Veronica rêvent de revenir. Voir leur père qui vieillit, une maison qui se construit, les sœurs restées au pays. Où qu'elles aillent pour chercher une vie meilleure, elles sont d'ici.

// CÉLINE GAUTIER

Combien de Roumains en Belgique ?

On estime la population roumanophone (Roumains et Moldaves) de Belgique à plus de 60.000 personnes. Carmen Hopartean, directrice de la Maison culturelle belgo-roumaine, assure qu'il n'y a eu aucune "invasion" roumaine suite à l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne : "Il ne faut pas s'inquiéter. La Roumanie n'est pas un loup pour une Belgique-trois-petits-cochons. La dernière vague d'immigration concerne surtout des personnes très diplômées, même si nombre d'entre elles travaillent en dessous de leur niveau d'éducation et de formation. Et elle insiste : il y a beaucoup plus de Roumaines à la Commission européenne que dans la prostitution !"

Selon Carmen Hopartean, la communauté roumaine a toujours visé la légalité et se régularise au fil du temps. Les femmes ont massivement recours au système des titres-services et les hommes profitent des dispositions visant à faciliter l'acquisition du statut d'indépendant.

// CG



Expositions

De l'art à emporter chez soi

Ces dernières semaines, les salles du Musée d'art contemporain du Grand Hornu ont des allures de halles marchandes. Une certaine effervescence bouscule le calme habituel. Car le chaland aiguise son choix. Il repartira avec une affiche à son goût, œuvre de l'artiste belge Michel François.



© Ph. De Gobert

Le rêve est ici devenu réalité pour ceux qui, au détour d'une visite d'exposition, ont un jour convoité d'emporter chez eux une œuvre – qui, décidément, aurait eu tout à fait sa place dans leur salon. A l'habitude, les gardiens veillent. Et pour les spécimens rares, les alarmes aident à maintenir la création au mur ou sur le socle qui lui est dévolu. Les règles sont établies: pas question de partir avec une de ces pièces sous le bras. Pensez-vous: elle est unique. A moins de l'acheter, bien entendu. Mais le marché de l'art, c'est une autre histoire. Pas question non plus de chipoter aux œuvres exposées. C'est davantage au regard que les musées s'adressent. Même si fleurissent, ça et là, de nouvelles manières d'envisager le rapport aux œuvres. Plus ludique, plus sensorielle, moins statique. Des expositions en cours au Grand Hornu en témoignent. Ainsi, les feuilles d'eucalyptus sur le plancher de l'ancien magasin aux foins dégage une odeur propice au voyage, devant les "perles de liberté", de magnifiques bijoux brésiliens. Ainsi encore, le cabinet d'amateur imaginé par l'artiste – ancien kinésithérapeute – Baudouin Oosterlynck, in-

vite à des expériences sonores, curieuses et joyeuses, les oreilles chaussées de stéthoscopes.

A l'exposition d'affiches de Michel François, il suffira d'être visiteur du Mac's, pour repartir avec un petit bout des productions du photographe. L'artiste essaime à tout vent. Il apprécie ce concept dont il est familier, convaincu qu'en dehors du musée, ses images nous "racontent d'autres histoires". Sur des palettes jonchant le sol, placées en piles dans l'exposition, les affiches grand format de l'artiste attendent gratuitement l'acquéreur. Chacune des 45 affiches à son actif a été reproduite en 1.000 exemplaires. Elles iront, là orner le salon du visiteur, là son hall d'entrée, là les communs d'un kot d'étudiant. Attention, il faut de la place pour donner à l'œu-

vre le cadre qui l'honore dans son intérieur. Elles mesurent toutes 180 sur 120 cm. Et il serait dommage de succomber à la seule impulsion de l'avoir, de la consommation à tout crin, sans égard pour ce grand morceau de papier empreint de sens artistique, et discrètement politique. Car Michel François propose, par cette distribution contaminante, de "mettre la main à la pâte du monde", de "réinvestir les images de son propre regard". Face à cette proposition, il y aura des ratés, c'est sûr, au vu de la frénésie qui semble envahir certains, plus soucieux d'en avoir plein les bras que de l'avenir qu'ils réserveront à ce bien beau cadeau. Il y aura des réussites, c'est assuré aussi. Rien que celle d'attirer dans un musée d'art contemporain de nouveaux visiteurs conquis peut-être par le charme du lieu.

Michel François laisse aussi ses affiches aux enfants. Le dimanche après-midi, tandis que les adultes peuvent profiter d'une visite guidée, un atelier s'adresse aux plus jeunes, pinceaux et peintures acryliques à l'appui. Ainsi Michel François dit haut et fort qu'il n'aime pas que son travail se fige. Il invite les enfants à laisser leur trace.

// CATHERINE DALOZE

>> **Michel François, 45.000 affiches** • Musée des arts contemporains - Mac's • Grand-Hornu - Rue Sainte-Louise, 82 - 7301 Hornu • jusqu'au 29 janvier 2012 (fermé le lundi, le 25 décembre et le 1er janvier) • 6 EUR (réductions possibles) • visites guidées gratuites le dimanche à 14h • Infos : 065/65.21.21 • www.mac-s.be
L'entrée donne aussi accès aux expositions "Perles de liberté - Bijoux Afro-Brésiliens" (jusqu'au 26 février) et "Instrument d'écoute - cabinet d'amateur n°6" (jusqu'au 5 février).

Mon hier est ailleurs

Jacob, Raza, Dinesh et les autres exposent leurs visages de gamins. Ici, on les appelle les MENA, mineurs étrangers non accompagnés. Là-bas, ils étaient déshumanisés. Ils ont fui ce "là-bas", leur pays d'origine, loin de la violence familiale, de la guerre, de la trahison... pour arriver en Belgique.

Une page se tourne et une nouvelle histoire commence à s'écrire. Pour les huit jeunes qui ont accepté de se dévoiler dans cette exposition, l'arrivée en Belgique est synonyme d'espoir, d'un mieux. Après l'horreur de la guerre, des viols ou des violences subies au sein de leur famille..., ils espèrent enfin pouvoir se reconstruire. Même s'ils n'oublieront pas ce qui s'est passé chez eux, en Afrique, en Europe de l'est ou en Asie. Tous nés dans les années 90, ces fille et garçons ont débarqué seuls ici avec comme unique bagage le peu de rêves qu'il leur reste: démarrer une nouvelle vie. Pourtant, la Belgique n'est parfois pas l'eldorado espéré.

Toutes les trois heures, un mineur non accompagné arrive chez nous:



© Eric Demildt

Benjamin, 18 ans, fervent sportif.

1.600 jeunes sur les six premiers mois de 2011! Les huit enfants dont la vie est retracée au Musée BELvue n'en sont que les témoins. Tous arrivent avec un passé lourd mais avec la motivation d'aller de l'avant. "Je me suis mis en tête de devenir comme les gens d'ici", confie Benjamin, 18 ans venu du Ghana en 2009 et qui depuis, a appris le néerlandais, suivi une formation...

Tout en sobriété, ces enfants qui n'ont plus l'innocence de leur âge se livrent dans les textes recueillis par la journaliste Catherine Vuylsteke, et donnent à voir en photographies des tranches de leur vie actuelle. Sans être larmoyante, cette exposition poignante propose d'entrer dans la douleur et les rêves de ces jeunes. Une belle leçon de vie. // VT

>> **"Mon hier est ailleurs"** • Musée BELvue, place des Palais 7 à 1000 Bruxelles • Jusqu'au 29 janvier 2012 (ouvert du mardi au vendredi de 10h à 17h et le weekend de 10h à 18h) • Entrée gratuite • Infos : 070/22.04.92 • www.belvue.be

Lectures

Et un petit livre pour la route!

Trouver du temps pour lire? Pas toujours facile! Pourtant, les navetteurs vous le diront: nombreuses sont les heures perdues, passées dans les transports. Luc Pire lance les romans de gare, une collection destinée aux personnes qui voyagent en train.



Les intrigues sont courtes, denses et palpitantes. Il faudra deux fois 38 minutes pour les dévorer. Deux fois 38 minutes? C'est la durée moyenne d'un aller-retour pour les navetteurs (hum, hum...). De quoi occuper son temps agréablement dans le train, en s'évadant par la lecture (1).

Revisiter les romans de gare qui, en général, n'ont pas bonne presse: le défi était de taille. Souvent perçus comme trop légers et mal écrits, ces livres se devaient de trouver un souffle nouveau. Les éditions Luc

Pire et Van Halewyck se sont associées au SNCB-Holding pour publier six romans de qualité (trois en français et trois en néerlandais). Des auteurs belges se sont frottés à ce style. Du côté francophone, les intrigues de 140 pages prennent place dans des villes wallonnes, les livres visant la proximité. Deux histoires se déroulent en Brabant wallon, la troisième à Spa. Une journaliste, mère célibataire en peine de cœur, et deux sombres enquêtes sur des meurtres assortis de vols accompagneront les voyageurs dans les wagons du réseau belge. // VT

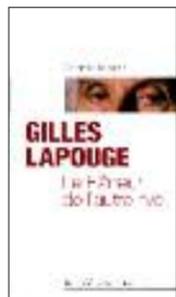


(1) D'après une récente enquête menée par la SNCB, la lecture est la première occupation de ses voyageurs. Suivent les conversations entre passagers et l'écoute de la musique.

- >> **"Le dépeceur de Spa"** • Marc J. Hermant
 - >> **"Meurtre à Waterloo"** • Jean-Baptiste Baronian
 - >> **"Braine Blues"** • Isabelle Bary
- Collections "Kill and Read" et "Kiss and read" • Editions Luc Pire • 144 p. • 10 EUR le livre. En vente en librairie et dans les Relay/Press Shop des gares.

Voyages dans des univers intérieurs

"De quoi donc une vie est-elle faite?" Depuis septembre, une nouvelle collection des éditions André Versaille propose d'égrainer au fil des pages les souvenirs de créateurs, écrivains ou artistes. Ces "je-ne-sais-quoi qui font le sel d'une vie plus que sa substance".



La collection se nommait d'abord "Chemin faisant". Les premiers livres édités en portent le la marque: "Le flâneur de l'autre rive" du journaliste presque nonagénaire Gilles Lapouge; "Réveur de confins" de Michel Le Bris, créateur du festival littéraire de Saint-Malo "Étonnants Voyageurs"; "Ecrivain et oiseau migrateur" de l'écrivain congolais, Alain Mabanckou. Mais sans le savoir, la collection avait endossé le même titre qu'une autre, créée un an plus tôt aux "Presses de la renaissance" – maison d'édition française.

Dès lors, changement de nom pour cette collection, dernière venue aux éditions André Versaille: elle s'appelle aujourd'hui "Fragments de vie".

"Le propre de la conversation amicale c'est qu'elle amène souvent à l'évocation de souvenirs personnels, sinon intimes. Combien de fois me suis-je entendu raconter des histoires qui allaient bien au-delà de l'anecdote et dont la saveur m'enchantait!", raconte l'éditeur André Versaille, en évoquant la naissance de la collection. C'est d'abord à des proches qu'il a fait appel pour ouvrir le bal, leur proposant de conter des moments de vie, des rencontres, des lectures, des anecdotes tout en légèreté sur lesquels les récits de Mémoires restent souvent muets. Sous forme d'un abécédaire – où quelques lettres sont évitées, d'autres doublées ou triplées –, ces bonnes plumes entraînent le lecteur dans leurs vies. A la lettre "C", Gilles Lapouge place par exemple les chapitres "Café arabica ou café robusta?", "Carrière d'acteur", "Carrière de nègre", "Chasseur de lapins". Il y raconte, tour à tour, un reportage pour un journal brésilien à Léopoldville sur le café, une amitié comme une bulle de savon, la proposition qu'il refuse d'écrire un livre à la place d'un homme politique, un souvenir qui tend à s'évader. Une ouverture tout en humilité sur un "royaume intérieur". // CD

- >> **"Le Flâneur de l'autre rive"** • Gilles Lapouge • 262 p. • 17,90 EUR.
 - >> **"Ecrivain et oiseau migrateur"** • Gilles Lapouge • 192 p. • 17,90 EUR.
 - >> **"Réveur de confins"** • Michel Le Bris • 304 p. • 19,90 EUR.
- Editions André Versaille.



© A.M. Jacobou

Les mutualités de santé : une force pour l'avenir au Sud ? Pas seulement ...

La plupart des pays d'Afrique centrale et de l'ouest ont mis à leur agenda politique l'adoption d'une couverture universelle de santé pour leur population. Cet évènement doit être salué, même si de nombreuses questions se posent encore sur la faisabilité et surtout sur la pérennité des modèles proposés.

Au Rwanda, la couverture universelle est une réalité. Au Bénin, la ministre de la santé compte annoncer son introduction avant la fin de cette année. Au Congo, un projet de loi est déposé dans ce sens au Parlement... Ces initiatives sont soutenues par le Nord, au travers de programmes de développement. Sous forme de subventions, ces appuis viennent compléter les sommes allouées par les budgets nationaux pour tenter de donner un accès aux soins de santé, à toute la population.

En Belgique, une plateforme appelée Masmut s'est constituée. Elle regroupe l'ensemble des organismes assureurs (mutualités) mais aussi les ONG actives dans les soins de santé, le réseau Be-cause health et les universités. Ensemble, ils ont commis une plaquette qui sensibilise à l'importance des mutualités de santé dans le développement de la couverture universelle des soins de santé.

Pour l'efficacité du Nord au bénéfice du Sud !

Les actions des ONG ont souvent énormément de mal à se coordonner. Les acteurs éprouvent des difficultés à se mettre d'accord sur une stratégie de travail, à partir des réalités locales. Des lignes de programme existent. Mais trop souvent leur durée ne permet pas de consolider les avancées. Les organismes internationaux imposent des stratégies, des modèles réfléchis théoriquement plutôt que d'exiger, aux partenaires et à eux-mêmes, des objectifs de bien-être pour les populations.

Au-delà de la couverture financière des soins de santé, c'est surtout l'accès à la santé qui doit être amélioré dans les pays du Sud. Celui-ci passe par la prévention, la sensibilisation mais aussi par l'action et l'implication des citoyens. S'il faut poursuivre le rêve d'une couverture universelle sur la planète entière, il faut accepter que des étapes soient nécessaires pour y arriver et que ces différents paliers tiennent compte de la réalité des pays.

Plus de 80% voire 95% de l'économie des pays en voie de développement est informelle. Cela signifie qu'elle est basée sur de petites exploitations agricoles, de petits commerces de village ou de rue, des expédients de toutes sortes.

Moins de 5% de la population travaille avec un contrat sur lequel l'Etat peut percevoir des cotisations et des impôts. Difficile, dans ce cadre, de mettre en place une sécurité sociale qui tienne la route ; difficile de se passer des apports des crédits et emprunts internationaux ou des mannes célestes qui ne durent jamais et fragilisent à terme l'économie.

La construction d'un système d'accès à la santé et aux soins de santé doit donc se construire sur une double base. Il faut, d'une part, une volonté réelle et forte des Etats de construire pas à pas un système de sécurité sociale basé sur l'impôt et les cotisations internes au pays. Il faut, d'autre part, la volonté de la population et des prestataires de soins de construire un système d'accès à la santé et aux soins de santé durable, démocratique et de qualité. C'est là que les mutualités de santé ont toute leur place. Dans son dernier rapport,

l'Organisation mondiale de la santé l'a enfin reconnu. En effet, la démocratie propres aux mutualités de santé contient, dans son processus, différents ingrédients bien utiles.

Qualité des soins et garantie des prix

Le premier ingrédient est la faculté de faire "association", de créer du lien social à partir de la question de la santé d'un village, d'un quartier, d'une entreprise ou d'une province, bref, à partir d'un lieu de vie. Les mutualités de santé sont, en effet, l'équivalent de nos mutuelles à petite échelle, constituées sur une base associative, avec une assemblée générale et des conseils d'administration de bénévoles, élus parmi les membres. Ensemble, ils réfléchissent aux conditions de l'amélioration de la santé par l'hygiène de vie, par l'accès à l'éducation, par la solidarité, la création de petites entreprises, la mise en place de cotisations et de remboursements...

Le deuxième ingrédient essentiel est la faculté d'entrer en dialogue avec les prestataires de soins. La réalité de l'accès aux soins de santé dans ces pays du Sud dépasse parfois l'imagination. Les conditions dans lesquelles sont prodigués les soins relèvent trop souvent de l'inacceptable. A quoi bon cotiser alors dans une mutualité, si les soins ne sont pas accessibles ou s'il faut continuer à payer des pots de vin ou des surplus d'honoraires pour être soigné ? La mutualité de santé a pour mission de garantir petit à petit la sécurité tarifaire. Une convention est passée entre les prestataires de soins et la mutualité pour assurer un prix aux patients affiliés, voire permettre la gratuité et le paiement en tiers payant des factures de l'hôpital ou du centre de santé. La mutualité, en garantissant aux prestataires qu'ils seront payés, peut alors faire pression sur eux et sur l'Etat pour améliorer la sécurité des soins, les conditions d'hygiène et la qualité des prestations. On entre ainsi à petits pas dans le cercle vertueux de la confiance en l'Etat, dans les prestataires et dans la force démocratique de la solidarité.

Imaginez-vous vivre dans un Etat où vous ne sauriez jamais en allant chez le médecin combien vous allez payer... Eh bien faisons bien attention ! Nous vivons, en Belgique, une situation qui se détériore. De moins en moins de médecins signent la convention médico-mutualiste qui garantit les tarifs pour le patient, sans supplément. En agissant de la sorte, ceux qui ne signent pas contribuent dangereusement à la dérégulation du système. Ils le fragilisent au point de le rendre moins fiable pour les bénéficiaires, mais aussi pour les autres prestataires.

Nous sommes assis sur le bonheur de notre passé sans nous rendre compte qu'en l'écrasant avec mépris, nous empêchons qu'il puisse se poursuivre. Heureusement, ceux qui doivent, au Sud, se construire un lendemain meilleur nous le rappellent : être capable de construire, d'entretenir et de pérenniser un système de sécurité sociale aussi efficace que le nôtre demande du courage politique et sociale. Que personne ne l'oublie !

ça se passe

// Noël à l'hôpital

Offrez un Noël magique aux enfants qui passent les fêtes dans un hôpital de votre région. Un clic gratuit suffit ! Le principe est simple : votez pour l'hôpital de votre choix et pour chaque vote, les partenaires de l'opération offrent 1EUR de jouets supplémentaire à votre service de pédiatrie.
Rens. > 04/224.00.11 • www.messages-de-noel.net

// CD pour un Noël solidaire

L'asbl Educ'Action édite un CD "Pour la dignité". Des chanteurs jeune public belges s'y retrouvent et y chantent la dignité humaine. Disque destiné aux 3 à 6 ans. Prix : 15 EUR dont 5EUR reversés à un projet d'école de solidarité.
Rens. > 0476/35.88.55 • www.educ-action.eu

// Les jeux autour du monde

Du 26 au 30 décembre, Thibaut Quintens, animateur et globetrotteur du jeu organise un stage "Comment parcourir le monde et comprendre les différences qui nous entourent rien qu'en jouant !"
Pour les 7 à 10 ans. Prix : 50 EUR.
Lieu : 26, pl. Guido Gezelle - 1083 Bxl.
Rens. > 02/420.37.27 • www.lavillaculture.be

// Droits de l'enfant

Du 2 au 6 janvier, le Délégué général aux droits de l'enfant et le Conseil de la jeunesse invitent les jeunes de 15 à 20 ans à participer à un stage de sensibilisation aux droits de l'enfant. Au programme : formation ludique, ateliers thématiques et créatifs... Prix : 30 EUR.
Lieu : 2, rue G. Simenon - 4020 Liège.
Rens. > 02/413.29.44 • www.conseildelajeunesse.be

// Exposition sur l'Arménie

Jusqu'au samedi 7 janvier, à l'initiative de l'Union générale arménienne de bienfaisance et d'autres associations, une exposition "Armeniaca" sera consacrée au patrimoine architectural arménien. A partir de 18 ans. Entrée gratuite.
Lieu : 86c, av. du Port - 1000 Bxl.
Rens. > 0495/77.08.67 • www.agbu.org

// Informations sur internet

Le lundi 9 janvier de 18h à 19h30, Alain Gerlache, journaliste présentera une conférence sur le thème "A l'heure du direct sur Internet : Se former à s'informer". Entrée gratuite.
Lieu : 28, rue Fr. Libert - 1410 Waterloo.
Rens. > 02/352.99.19 • www.waterloo.be

// Parcours biblique

Du 10 janvier au 20 mars de 20h à 22h, tous les mardis, le Centre Maximilien Kolbe organise un parcours biblique "De l'exode à Jésus-Christ, une histoire d'alliance... toujours actuelle!". Prix : 10 EUR la séance.
Lieu : 12b, rue du Prince - 4800 Verviers.
Rens. > 087/33.84.22 • www.centremaximilienkolbe.be

// Jean Ferrat

Le mardi 10 janvier, de 13h30 à 16h30, l'UCP Warremme organise en collaboration avec le centre culturel, une conférence sur Jean Ferrat intitulée "Je ne suis qu'un cri". Exposé, écoute de chansons...
Prix : 3 EUR.
Lieu : 1, pl. de l'Ecole Moyenne - 4300 Waremmes.
Rens. > 019/32.78.13.

// Développement du langage

Les mercredis 11, 18, 25 janvier et les 1^{er}, 8, 15 février de 9h à 11h ou les jeudis 12, 19, 26 janvier et les 2, 9, 16 février de 20h à 22h, l'association Langageons-nous organise à Freux, une formation "Le langage à petits pas" qui aidera à reconnaître les tentatives de communication des enfants, à stimuler le langage au quotidien dans les activités de tous les jours.
Rens. > 061/22.50.62.

// Art et nature

Le jeudi 12 janvier de 20h à 22h, Terre et Conscience organise une conférence sur le thème "Comment le vent a bousculé ma pratique artistique" par Bob Verschueren. Prix : 12,50 EUR.
Lieu : 48, rue Kelle - 1200 Bxl.
Rens. > 02/771.28.81 • www.terreetconscience.org

// Logement

Le jeudi 12 janvier de 9h à 17h, les Equipes Populaires organisent une journée au Parlement bruxellois sur le thème "Logement, énergie et précarité".
Lieu : 73, rue du Lombard - 1000 Bxl.
Rens. > 081/73.40.96 • www.equipespopulaires.be

// Printemps arabe

Le vendredi 13 janvier de 9h à 16h30, le CIEP, mouvement d'éducation permanente du MOC organise une journée d'étude d'actualité politique : "Printemps arabe : Un an après... Quel bilan tirer de l'action des mouvements sociaux depuis le début des événements jusqu'à aujourd'hui ?" Entrée gratuite.
Lieu : 19, rue Pletinckx - 1000 Bxl.
Rens. > 02/246.38.51 • www.moc.be

// Contraception

Le vendredi 13 janvier de 14h à 17h, l'Université des femmes organise une formation intitulée "FBI : la pilule plutôt que l'IVG".
Lieu : 10, rue du Méridien - 1210 Bxl.
Rens. > 02/229.38.25 • www.universitedesfemmes.be

// Alimentation durable

Le vendredi 13 janvier de 9h30 à 14h, Inter-environnement Wallonie et Rencontre des Continents organisent une formation (ré)créative pour une alimentation durable et accessible à tous.
Lieu : 98, rue Nanon - 5000 Namur.
Rens. > 081/25.52.80 • www.iewonline.be

// Gestion du stress

Les 14 et 28 janvier, les 4 et 11 février et le 3 mars, l'asbl Humania organise des ateliers de pensée positive et de sophrologie pour gérer son stress, positiver... Prix : 50 EUR.
Lieu : 145, bd de Smet de Naeyer - 1090 Bxl.
Rens. > 02/479.63.42.

// Autorité avec calme

Le samedi 14 janvier de 9h à 12h, Dessein d'Avenir organise une conférence : "L'autorité dans le calme pour les parents, enseignants, éducateurs..."
Prix : 50 EUR.
Lieu : 26, Mt la Chapelle - 7866 Bois-De-Lessines.
Rens. > 0475/92.77.70 • www.desseindavenir.be

// Gestion de conflit

Les lundis 16 et 23 janvier, l'Université de paix organise deux jours pour découvrir les attitudes possibles en tant que tiers intervenants dans un conflit.
Lieu : 4, bd du Nord - 5000 Namur.
Rens. > 081/83.03.10 • www.universitedepaix.be

// Entretien motivationnel

Les mardis 17 et 24 janvier de 9h30 à 16h, l'asbl Chan-Tiers organise une formation à l'entretien motivationnel. Comment faire changer les habitudes des personnes ? S'adresse au monde médical.
Prix : 170 EUR.
Lieu : 219, av. Coghén - 1180 Bxl.
Rens. > 0474/96.55.10 • www.chan-tiers.net

// Responsable dans le non-marchand

Les 17, 18 et 24 janvier, l'Ecole des parents et des éducateurs organise une formation "Devenir responsable d'une équipe dans le secteur non-marchand". Prix : 180 EUR.
Rens. > 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be